Périodique communal d'information / Mai 2010 / 47

MONS mag

Supplément Doudou 2010: le programme officiel

Serge Vandercam au BAM Du regard à la main

Forcément une école communale près de chez vous !

Mons magazine n° 47 / Mai 2010
Bulletin communal d'information - paraît quatre fois par an
Éditeur responsable : Elio Di Rupo, Bourgmestre
Hôtel de Ville - Grand-place, 22 - 7000 MONS

Rédaction :
Juliette PICRY : 065/40 59 71 — Fabrice LEVEQUE: 065/40 59 72
Relations extérieures - Hôtel de Ville - Grand-place 7000 MONS
e-mail : juliette.picry@ville.mons.be — fabrice.leveque@ville.mons.be

Ont collaboré à ce numéro :
Laetitia Coquelet (Prévention), le service de la Culture, le Manège.mons, le Mundaneum, Bénédicte Malbrecq (Environnement), Damien Hubert (Développement durable), Caroline Garin (CPAS), Habiba Nor (Social), Sophie Schinckus (Enseignement), Corentin Rousman (Archives)

Gestion et coordination en imprimerie, publicité :
Daniel Grasselli - 0475/814 526

Conception graphique et mise en page (excepté insertions publicitaires) :
© ex nihilo - 065/ 62 25 58

Tirage :
45.000 exemplaires, distribués gratuitement dans tous les foyers montois.

Sommaire

Édito et sommaire ..... /03
Tout le Mons en parle ..... /05
Mons 2015 ..... /9
Culture :
Serge Vandercam au BAM ..... /10
Mons Bruges*3 « Cité » ..... /13
Expo Lingam au WCC ..... /14
25 ans du Dynamusée ..... /16
Bibiliothèque de Jemappes ..... /17
Mundaneum ..... /19
Découverte :
Archives de la ville de Mons ..... /20
Événement :
Feux de la Saint-Jean ..... /23
Fête de la musique ..... /24
Festival au carré ..... /26
Éducation ..... /28
Social ..... /30
Développement durable ..... /33
Environnement ..... /35
CPAS ..... /38
Prévention ..... /41
Population ..... /44
Brèves ..... /47
Patrimoine ..... /50

Édito

Mes chers Concitoyens,

Une grave crise communautaire bouleversant notre pays, des élections anticipées seront organisées en juin. Nous attendons tous du futur Gouvernement qu'il ramène la stabilité, qu'il relance l'économie et qu'il renforce la sécurité d'existence de nos concitoyens. Dans une région fragilisée comme la nôtre, cette stabilité et cette protection de chacune et de chacun sont essentielles.

Les prochaines semaines seront donc riches en événements... Mais rassurez-vous, le Doudou aura bien lieu comme prévu, le 30 mai !

Une semaine plus tard, nos petites Montoises et nos petits Montois se mesureront au petit Dragon, avec la conduite du petit Saint-Georges. Pour tout savoir, je vous invite à lire attentivement le supplément Doudou que vous trouverez avec votre magazine.

L'agenda est festif, mais également culturel. Ainsi, vous pourrez découvrir, jusqu'au 29 août, la très belle rétrospective consacrée à l'artiste belge Serge Vandercam, au BAM de Mons. Le parcours proposé vous fera voyager parmi les peintures, sculptures, céramiques, dessins et collages d'un artiste de grande envergure.

Aux Anciens Abattoirs, la Ville de Bruges s'associe à Mons pour un troisième projet artistique commun. Ne ratez pas la très belle exposition d'art contemporain regroupant dix jeunes artistes issus Flandre, de Wallonie ou de Bruxelles.

Nous fêterons également les 25 ans du Dynamusée de la Ville de Mons, qui accueille chaque jour des dizaines et des dizaines d'enfants. Il faut les voir découvrir les œuvres du BAM ou d'ailleurs, se laisser captiver par leurs animateurs compétents et créatifs, travailler ensuite de leurs mains une œuvre qu'ils seront fiers ensuite de présenter à leur famille...

Enfin, c'est avec grand plaisir que nous vous invitons, le 21 juin, à la multitude de concerts organisés par la Ville de Mons à l'occasion de la Fête de la Musique. Cette année, cinq parcours « découvertes » vous seront proposés.

Au plaisir de vous rencontrer lors de ces manifestations festives et culturelles ouvertes à tous, qui vont faire vibrer tout le Grand-Mons !

Elio Di Rupo
Bourgmestre
Ministre d'État

Stage estival à l'EPN

Une histoire de...

De quoi s'agit-il ? De la réalisation d'un livre sur papier de récupération, couverture de livre y compris. Créer les dessins, les photos et l'histoire. Si le temps le permet s'inspirer du monde extérieur pour écrire l'histoire. Ensuite, le tout sera numérisé et publié sur Internet

Déroulement de l'animation :

- Récupération d'une couverture d'un livre élagué de la bibliothèque.
- Récupération du papier. Choisir le format en fonction de la couverture.
- Si le temps le permet, sortie en ville et imaginer une histoire d'après la vie qui se déroule à cet instant. Des esquisses ou des photos.
- Recouvrir la couverture (en fonction de l'histoire) récupérée à la bibliothèque avec de vieux magasine.
- Retour à l'EPN pour écrire l'histoire.
- Durant le stage, les enfants, chacun à leur tour, prendront des photos de l'évolution du travail.
- Monter le tout
- Numériser
- Diffuser sur Internet.

Du lundi 5 juillet au jeudi 8 juillet de 13h30 à 16h00 (prévoir collation), et le vendredi 9 juillet de 10h30 à 16h (prévoir un dîner, une garde sur l'heure de midi sera assurée)

Age : à partir de 8 ans

Lieu : Espace Public Numérique de Mons
Bibliothèque communale de Mons (îlot de la Grand Place)
8, rue de la Seuwe
7000 Mons

Inscription :

Fabienne Goudmant: 065/31 86 57
fabienne.goudmant@ville.mons.be

Récoltes de données cartographiques

Etes-vous dans une zone Natura 2000 ?

Avis aux propriétaires de terrains situés dans une zone Natura 2000.

Donnant suite à la désignation, le 31 décembre 2009, de 8 premiers sites du réseau Natura 2000 en Région wallonne, le Gouvernement wallon a souhaité accélérer le processus de protection des 232 autres sites. Dans cette optique, il a confié au DEMNA [1] la mission de cartographier la totalité de ces sites [2] durant l'année 2010. Pour mener à bien cette tâche, les agents de ce département devront se rendre sur le/les site(s) Natura 2000 n'ayant pas encore fait l'objet d'une cartographie. Les sites qui seront visités par les cartographes sont figurés sur la carte ci-jointe. Des informations détaillées sur les périmètres des sites sont disponibles auprès de l'administration communale. Cette opération de cartographie sera suivie d'une enquête publique, laquelle donnera aux personnes concernées la possibilité de fournir un avis quant aux données collectées par les cartographes.

Informations complémentaires :

ASBL Naturawal (081/62 74 62).
Cantonnement du Département de la Nature et des Forêts

© Fotolia

(1) Département de l'Etude du Milieu naturel et agricole du Service public de Wallonie

(2) L'Arrêté du Gouvernement wallon du 24 juillet 2003 mandate dans son article 4 les agents du DEMNA pour réaliser ces opérations : « Moyennant information préalable des propriétaires, les agents du Centre ainsi que les collaborateurs mandatés sont autorisés à pénétrer dans les propriétés, non constitutives d'un domicile au sens de l'article 15 de la Constitution, des propriétaires tant publics que privés, pour y procéder aux opérations indispensables à la récolte des données biologiques.»

Nouveaux commerces

Ces derniers mois, le centre-ville montois a bénéficié de l'ouverture des nouveaux commerces suivants, certains remplaçant une ancienne enseigne, d'autres investissant une cellule vide.

Bienvenue à eux !

Rue Lamir
Lol *(Prêt-à-porter)*

Rue des Capucins
J.L. Sports et Loisirs *(Vêtements de sport)*
Eurogood *(Articles cadeaux)*

Rue de la Chaussée
Pheno-Men *(Prêt-à-porter hommes)*

Grand'Rue piétonne
Pasta & Co *(Restauration italienne)*

Grand'Rue non piétonne
Emar Distributions *(général)*
Marahba *(Boucherie)*

Rue Neuve
Délices du Palais *(sandwicherie, petite restauration, spécialités orientales)*

Rue de la Coupe
Gi and Gi *(Prêt-à-porter)*

Rue de la Clef
Club 33 *(Café-concert)*

Rue de la Raquette
La Vie est belge *(Bar)*

Rue Chisaire
Paradisio 2 *(Alimentation exotique)*

Rue des Fripiers
Select *(Chaussures)*

Rue d'Havré
Les Trésors de la Chamade *(Vêtements enfants)*
Oh ! Traiteur – La Table du boucher *(traiteur)*

Rue de Nimy
Snack Istanbul *(Snack)*

Place Régnier au Long Col
La Ruche du sandwich *(sandwicherie)*

Rue Léopold II
HB Express *(Alimentation générale)*

Rue des Archers
MG Cycle *(vélos)*

Ducasses foraines
Forcément une près de chez vous

On sait qu'il y en aura bientôt une mais on ne sait pas toujours précisément quand. Voici un calendrier des prochaines ducasses foraines programmées dans l'entité de Mons au cours du prochain trimestre.

27 mai : Saint-Symphorien (Place)
30 mai (Trinité) : Havré (Place)
30 mai (Trinité) : Mons (Place Léopold)
13 juin : Harveng (Place)
20 juin : Ciply (Place)
27 juin : Harmignies (Place)
27 juin : Mesvin (Place)
4 juillet : Mons (Pont Rouge)
11 juillet : Obourg (Place)
25 juillet : Nimy (Place)
15 août : Ghlin (Place)
15 août : Havré (Place)
22 août : Hyon (Place)
22 août : Jemappes (Appart)
22 août : Saint-Symphorien (Place)

INFOS :
065/40.51.97
Service des Fêtes – Ville de Mons
alexandre.saussez@ville.mons.be
www.mons.be

Shopping jusque 19h en centre-ville?

L'idée refait surface

Et bien entendu, la première démarche est de consulter les commerçants concernés. C'est d'ailleurs ce qu'a entrepris l'Echevin Nicolas Martin. « Les commerces du centre-ville doivent veiller à être attractifs. Cela passe par une adaptation aux habitudes des chalands. Mon souhait serait donc de fermer les magasins plus tard, au moins 18h30 en semaine et 19h le samedi. » Les plus grandes enseignes seront naturellement consultées, même si leur direction ne se trouve pas à Mons mais le plus souvent à Bruxelles. Car une ouverture plus tardive n'a de sens que si elle est globale. « C&A ouvre jusque 18h30, Match jusque 19h30. D'ici quelques mois, il y aura aussi Saturn qui prévoit de fermer au minimum à 19h. Le challenge est que tout le monde s'y mette. A suivre…

Les prochains Alzheimer Cafés

Depuis plusieurs mois, la Ville de Mons s'est associé à la Ligue Alzheimer afin de mettre en place le 1er Alzheimer café à Mons. Une bonne nouvelle pour les familles et aidants quotidiennement confrontés à cette maladie. Pour rompre cette solitude, la Ligue Alzheimer a mis sur pied un concept importé des Pays-Bas et inspiré du modèle allemand : l'Alzheimer Café.

L'Alzheimer Café est un lieu de rencontre convivial où des familles, des malades, des professionnels de la santé, … se réunissent autour de rafraîchissements pour discuter de façon informelle. Bien que l'accent soit mis sur la détente, l'acceptation et le partage, des informations sur la pathologie démentielle peuvent également y être obtenues.

Si vous êtes concerné par cette maladie, l'Alzheimer Café a lieu le **3ème mercredi de chaque mois à 14h00 à la Salle des Commissions de l'Hôtel de Ville de Mons (Entrée libre).**

Les prochaines dates en 2010: 16 juin, 15 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre.

Informations au Service des Affaires sociales de la Ville de Mons : 065/84.19.90.

Centre-ville

Parking gratuit un samedi par mois

Suite à une réunion avec les commerçants du centre-ville de Mons, le Collège communal montois, entendant donc le souhait des commerçants, propose, à titre d'expérience, de proposer la gratuité du stationnement dans les emplacements horodateurs, tous les 1ers samedis du mois (ou le suivant en cas de jour férié).

© Fotolia

L'objectif recherché est de renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville, complémentairement à la politique d'animations mise en œuvre par l'échevinat du développement économique de la Ville de Mons.

Ainsi, les samedis suivants seront gratuits pour les personnes venant se garer en centre-ville :

Le samedi 5 juin 2010 ;
Le samedi 3 juillet 2010 ;
Le samedi 7 août 2010 ;
Le samedi 4 septembre 2010 ;
Le samedi 2 octobre 2010.

La volonté du Collège communal de la Ville de Mons est d'évaluer cette nouvelle mesure dès l'automne et de proposer une mesure définitive après évaluation.

Centres de vacances pédagogiques

Du 01 au 30 juillet 2010

Organisés par la Ville de Mons, pour les enfants de 3 à 12 ans.

Où ?
À Maisières - Cité des Epinois
Dans les locaux de l'école communale

À Cuesmes - Rue Ferrer, 1
Dans les locaux de l'école communale

À Havré - Rue Victor Baudour, 42
Dans les locaux de l'école communale

But :
Encadrer les enfants pendant les vacances d'été, développer leur sens de créativité, favoriser l'accès au sport et à la culture, favoriser l'intégration sociale.

Prix :
5€/jour/enfant, comprenant un petit déjeuner le matin, un repas complet le midi (potage, plat principal, dessert), un goûter.

L'encadrement est assuré par une équipe compétente constituée de 2 coordinateurs + animateurs titulaires de brevet.

Activités :
Excursions, cinéma, sports, piscine, bricolages, jeux, animations diverses, ….

Heures d'ouverture :
De 8h00 à 16h00 + garderie à partir de 7h30 (le matin) jusque 17h00 (l'après-midi).

Transport :
Un circuit de ramassage est organisé à destination des 3 centres de vacances

Inscriptions :
Dès le jeudi 01 juillet 2010, directement au centre de vacances ou dans le car de ramassage.

Renseignements :
Ville de Mons - Service Jeunesse
2, rue Buisseret - 2ème Etage - 7000 MONS

Contact :
Barbara Depoortere
Tel. 065/40.54.67 – Fax. 065/40.59.44)
barbara.depoortere@ville.mons.be

Exposition des Montois Cayaux

« Collections »

Comme chaque année, l'association des Montois Cayaux organise son exposition patrimoniale à la Salle St-Georges. Cette année, le thème choisi est «Collections». Un appel a été lancé aux collectionneurs et une sélection des collections les plus originales sont présentées.

La sélection de cette année porte essentiellement sur l'originalité, l'ancienneté et... le volume.

Exposition accessible au public du 1 au 23 mai de 10 à 18 heures du mardi au samedi et de 12 à 20 heures le dimanche.

CONTACT

Claude Gérin
065/339651
cmcleoger@hotmail.com

Travaux

Pont Clara à Cuesmes

L'axe Cuesmes-Frameries a subi récemment quelques travaux à hauteur de l'ancien pont Clara. En effet, un élargissement de la chaussée a été créé aux abords du chemin Ravel qui enjambe la rue de Frameries. En outre, une piste cyclable a vu le jour de chaque côté de la voirie, là où passait le vieux pont de chemin de fer. Quant à la passerelle prévue pour remplacer le pont, au niveau du chemin Ravel, le dossier est en bonne voie. Mais aucune date n'est encore annoncée pour son installation.

Les trottoirs à Havré

D'importants travaux ont démarré à Havré. Il est prévu de procéder à la réfection des trottoirs dans toute la traversée du village. Ce chantier concerne en fait la chaussée du Roeulx dans son entièreté, c'est-à-dire depuis la sortie de l'autoroute jusqu'à la gare du village. Les travaux ont débuté le 10 mai et dureront plusieurs mois. Sur ce même tronçon, il est également prévu de poser un nouveau revêtement sur la chaussée. Ces travaux nécessiteront des déviations.

Mons 2015
Ce que l'Europe a dit de nous

Le rapport officiel de sélection finale a été publié par la Commission européenne, via leur site Internet. Voici en substance (et presque en intégralité) ce que les 13 jurés, présidés par le Britannique Sir Robert Scott, ont conclu pour finalement retenir notre candidature, au titre de Capitale européenne de la Culture en 2015.

… A l'issue de la procédure de présélection, le jury a conclu que la candidature de la ville de Mons répondait aux objectifs de la manifestation et aux critères définis par la Commission européenne. Il faut souligner que, malgré le fait qu'aucune autre ville ne s'était portée candidate, la ville avait élaboré un dossier de grande qualité.

… Le projet présenté par Mons a été jugé conforme aux objectifs de la manifestation basés sur les critères figurant dans la décision européenne et aux recommandations du jury.

Le jury a souligné que les réponses au questionnaire avaient été davantage développées qu'à la présélection, notamment en ce qui concerne la dimension multiculturelle, la participation des groupes socialement désavantagés, et l'impact environnemental.

… La « soif » d'accueillir la manifestation, déjà très vive au stade de la présélection, a été ressentie comme encore plus forte, en particulier lors de la visite de la ville, qui avait fortement impressionné la délégation. La ville a considéré la manifestation comme un moyen important pour développer son image internationale ainsi que pour renforcer son identité interne, en l'aidant à relever les défis du XXIème siècle.

D'autres éléments positifs ont été relevés dans le programme de Mons parmi lesquels :
- un programme culturel et artistique de haute qualité, reposant sur un concept très novateur («Quand la technologie rencontre la Culture»), conduit par une équipe très professionnelle et très motivée ;
- un engagement politique fort de la part du bourgmestre de la ville et de l'ensemble des acteurs socioéconomiques et culturels qui se sentent très impliqués, sur un large territoire allant au-delà de la ville de Mons ;
- un soutien financier très solide de la part des Gouvernements (fédéral, régional, communautaire et provincial), assorti d'un plan de financement étudié très attentivement, sur lequel les gouvernements susmentionnés s'étaient engagés.

… Pour ces raisons, le jury a recommandé, à l'unanimité, que Mons soit désignée comme capitale européenne de la culture 2015.

Le projet présenté au jury de sélection est structuré avec un contenu bien défini, autour d'un thème central très innovant : culture et technologie, technologie et culture. Du travail a déjà été effectué dans ce cadre via le centre permanent d'éducation. Avec le temps, ce travail devra être approfondi dans le domaine des multimédias.

Il faudra conserver dans les écoles la dimension de la culture et de la démocratie, même si les expériences faites à cet égard ne sont pas mentionnées dans le programme.

Les liens avec la communauté locale SHAPE devraient être mieux développés.

Le volet multiculturel, la participation des groupes socialement défavorisés et l'impact environnemental devront continuer à être accentués.

Le processus d'appel à l'intention des artistes devra être aussi transparent que possible. Toutes les dimensions artistiques devront être aussi mises en évidence que possible.

… L'indication claire par le bourgmestre que les pouvoirs locaux s'engageaient à respecter l'autonomie artistique a été accueillie très favorablement par le jury, pour qui cet élément est très important devra rester constant pendant toute la période des préparatifs.

… En ce qui concerne le critère de « la ville et les citoyens », le projet montois semble exemplaire, tant l'implication des habitants est forte. Il faudra veiller à conserver et à pérenniser ce caractère fondamental pour garantir la réussite du projet.

Au pavillon belge à Shanghai

La Belgique se rendra en effet à l'exposition universelle, qui se tiendra cette année à Shanghai, mégalopole de l'Est de la Chine. Le pavillon belge, rebaptisé pavillon « Belgique-Europe », abritera l'Europe entière sous son toit ; ce qui constitue une première dans l'histoire des expositions universelles.

Du 1er mai au 31 octobre 2010, entre 8 et 10 millions de visiteurs sont attendus au sein de notre pavillon national. Cette exposition constituera donc une vitrine exceptionnelle pour l'ensemble de la Belgique, et Mons 2015 sera bien évidemment de la partie. Parmi les grandes attractions que comportera l'enclave belge, à savoir la grande librairie des portraits interactifs des Belges célèbres, le tunnel des villes Belges en 3D, la science vue à travers les auteurs de bande dessinée, l'avion solaire Solar Impulse, le dôme audiovisuel qui permettra la découverte des grands noms de la chanson belge ou encore la fusée lunaire de Tintin, nous retrouverons aussi la Ville de Mons, ses chefs-d'œuvre et son projet Culturel à horizon 2015.

Car si la Chine vénère ses dragons, Mons aussi ! Et il y a fort à parier que non seulement les chinois, mais aussi l'ensemble des visiteurs, apprécieront particulièrement notre ducasse rituelle mais aussi toute la cité montoise, ville d'architecture, ville de culture, Capitale culturelle de l'Europe en 2015.

Au BAM

Rétrospective Serge Vandercam
Du regard à la main

Cinq ans après la disparition de Serge Vandercam (1924-2005), le BAM lui rend hommage en présentant une œuvre foisonnante mais encore méconnue du grand public.

Lié à Cobra dès 1949, Vandercam en conservera la dimension collective qui jalonne son parcours de travaux de collaborations avec écrivains et poètes (Hugo Claus, Christian Dotremont, Jean Dypréau, François Jacqmin, Jacques Meuris, Max Loreau,…). Ces compagnons de routes seront à la fois témoins (auteurs de textes) et acteurs (œuvres partagées) de l'évolution d'un univers artistique aux formes multiples. Ainsi, l'exposition s'articule autour de photographies et peintures auxquelles répondent les personnages de céramiques et les sculptures d'Oizals.

Le parcours se déploie sur le premier niveau et une partie du second étage rassemblant plus de 200 œuvres issues d'institutions publiques mais également de nombreuses collections privées. La diversité des moyens employés par Vandercam n'entrave en rien la continuité de l'œuvre mais y participe pleinement. Vandercam s'enrichit de découvertes, rencontres et voyages qui nourrissent un monde jaillissant au creux de l'intimité de l'atelier. La création est un élan vital où la main se libère accompagnant le déploiement du geste pour mieux s'offrir au regard de tous.

Cette exposition est l'occasion de valoriser les œuvres de la Collection Thomas Neirynck mise en dépôt par la Fondation Roi Baudouin au BAM. Très sensible aux ambiances d'atelier, Thomas Neirynck rendait régulièrement visite à Serge Vandercam et suivait les expositions que les galeries lui consacraient. Ainsi, il a acquis pas moins d'une quarantaine d'œuvres.

PARCOURS EXPRESS

Fonctions officielles :

De 1979 à 1989, Vandercam assume la charge de professeur à l'Ecole Nationale des Arts Visuels de La Cambre.

De 1980 à 1989, il est directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Wavre.

En 1993, il est élu à l'Académie des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

En 1998, il est Président de l'Académie royale et Directeur de la Classe des beaux-arts.

Prix obtenus:
- 1955 : prix Hélène Jacquet
- 1956 : prix de la Jeune Peinture Belge
- 1957 : prix Lissone. Médaille d'or de la triennale de Milan.
- 1963 : médaille d'or pour la céramique à Albisola (Italie)
- Premier prix du film d'art au festival d'Anvers pour Un autre monde

Serge VANDERCAM
Bélier, 1980
Bois, 100 x 35 x 25 cm
Collection privée
© Philippe De Gobert

Serge VANDERCAM
Ouverture sur l'Atelier, s.d.
huile sur toile, 146 x 114 cm
Fonds Thomas Neirynck mis en dépôt par la Fondation Roi Baudouin au BAM
© Philippe de Formanoir

Serge VANDERCAM
Composition (Marcinelle), 1956
huile sur toile, 146 x 114 cm
Collection Musée de l'Art wallon de la Ville de Liège
© Philippe De Gobert

Serge VANDERCAM
Moi et les masques. Hommage à James Ensor, 1967
huile sur toile, 195 x 130 cm
Fonds Thomas Neirynck mis en dépôt par
la Fondation Roi Baudouin au BAM
© Philippe de Formanoir

TARIFS

- Prix d'entrée : **4 €**
- **Tarifs réduits**
  2 € détenteurs de la carte S, étudiants (-26), groupes (>10 personnes), détenteurs du « billet de sortie », personnes à mobilité réduites et accompagnateurs, enseignants
  1,25 € bénéficiaires du tarif Article 27
- Gratuité : Amis des Musées de Mons, enfants de moins de 12 ans (accompagné d'un adulte), détenteur carte « Attractions et tourisme », étudiants des écoles supérieurs et facultés universitaires de Mons, groupe scolaire du Grand Mons (réseau fondamental et secondaire), carte ICOM

ACTIVITES

Concert déambulatoire en guise de finissage le 29 août
Stridence et Onirisme

Fusion du roseau et des rythmes ancestraux à l'électronique du futur, les œuvres jouées par Jean-Louis Maton (percussions) et Philippe Saucez (clarinettes) emmènent l'auditeur dans le monde du son brut, tantôt caressant, tantôt écartelé, suggérant des visions, des pulsions, des sentiments dont l'intemporalité est l'expression de la nature humaine.

Ce concert est une production de ON, ensemble belge de musique contemporaine.

Contact : gillesgobert@gmail.com

CATALOGUE

Serge Vandercam. *Du regard à la main*, Coédition BAM
Aparté Editions, **32 €**
http://www.aparte-editions.be

INFOS PRATIQUES

BAM – 8 rue Neuve, 7000 Mons
www.bam.mons.be

Du Mardi au Dimanche de 12h à 18h

Infos : 065 40 53 30

Visites guidées sur réservation :
065 40 53 24

Service éducatif :
Dynamusée 065 40 53 34

Exposition aux Abattoirs

Mons Bruges*3 « Cité »

La Ville de Mons et le centre culturel de Bruges organisent pour la 3ème année consécutive, une exposition d'art contemporain regroupant dix jeunes artistes prometteurs âgés de – 35 ans émanant des 2 principales parties linguistiques de la Belgique. Le dialogue entre communautés ne s'arrête donc pas forcément à la frontière linguistique.

Pour la partie francophone les 5 artistes retenus sont : **Karine Marenne**, **Amandine Farsy**, **Barbara Dits**, **Céline Depré** et **Samuel Coisne**. Et pour la partie néerlandophone : **Sven Overheul**, **Yoko Tack**, **Marie-Laure Delaby**, **Jonas Marga**, **Sofie Van Der Linden**. Les œuvres de ces jeunes talents investissent l'espace architectural de la grande Halle des Anciens Abattoirs (y) cherchant le dialogue, la confrontation tout en nous interpellant par le questionnement qu'elles suscitent.

Samuel Coisne

A la recherche d'une simplicité, d'une légèreté, d'une poésie, -parfois absurde-, un avion en papier qui surplombe les montagnes, un puzzle monochrome ou encore du papier toilette en dentelle, voilà l'univers de samuel coisne. Il joue et aime se servir des codes déjà existants pour les détourner. Fasciné aussi bien par la nature que par la ville, c'est toujours pour lui une source d'inspiration. Récemment, il a donné naissance à des arbres en papier. La boucle est bouclée. Ou encore des villes de glace. Car tout ce qui nous entoure est éphémère. Une vi(ll)e vouée à disparaître. Multidisciplinaire, il jongle entre les mediums selon ses humeurs ou ses idées : sculpture/ objet, installation, dessin ou peinture, pour lui, tout cela est un jeu auquel il n'a pas encore fini de jouer.

Samuel Coisne vit et travaille à Bruxelles

Amandine Farsy

Amandine farsy tente de perturber et de reconsidérer nos limites, provoquant des occasions de se déconnecter du monde pour se focaliser sur soi-même. Elle propose une collection d'objets insolites en tissus, montables et démontables, ludiques et parfois démesurés, qui amènent le spectateur à expérimenter son univers pour qu'il se l'approprie. *Le nuage rouge* est un abri et/ou un fardeau que

© Amandine Farsy

l'on tire toujours derrière soi. Nuage domestiqué rempli des énergies négatives, cet abri se voit déplacé à travers la ville rendant son utilisateur visible. Moyen de ne pas se perdre et d'être protégé, il est comme le point rouge qui indique notre position sur une carte.

Amandine Farsy vit et travaille à Bruxelles

Céline Depré

« Je me cache sous ta peau.
Tu frottes, tu gommes, tu arraches ta mémoire.
En vain: je suis indélébile.
La trace de ton souvenir s'attache à tout jamais.
Malgré tes efforts, je ne peux disparaître.
Je suis la tache honteuse dont l'image floue se transfère. »

© Céline Depré

Céline Depré vit et travaille à Ciply

Karine Marenne

© Karine Marenne /Docteur Beckx

L'univers vidéo et photographique de Karine Marenne titille et pétille sur la langue tel un bonbon acidulé, avec un petit goût d'ironie bien distillé. Elle trace les contours d'une pensée libertaire, parfois libertine, affranchie des entraves conformistes d'un modèle bien-pensant. Des années 60 aux années 90, elle emprunte au registre du kitsch, pointant avec dérision nos problématiques contemporaines. Son oeuvre draine subtilement ses questionnements, tant sur l'individu, son inscription sociétale que sur les rapports de force contemporains d'identités en mal de définition. Karine Marenne use de toute la force symbolique des archétypes pour mieux les détourner, les triturant avec humour et féminité, les enrobant d'un glaçage chatoyant et bigarré, pour toujours mieux révéler les failles du cliché, les fêlures du système et la place que l'art se doit de tenir dans cet environnement.

Karine Marenne vit et travaille à Bruxelles.

Barbara Dits

« Mise en boîte »

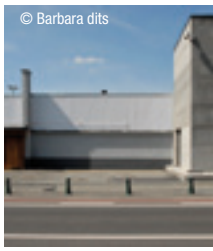
© Barbara dits

Les intérieurs des discothèques, là où la fête bat son plein, sont réfléchis, invitent au dépaysement et donc à sortir du quotidien de la semaine. Mais qu'en est-il des extérieurs ? Quand on roule sur les chaussées qui mènent à Tournai, en venant principalement de France et de Flandres, on rencontre de vieilles usines désaffectées qui se veulent les plus brutes possibles, des fois discrètes qui livrent un effet d'abandon. Des bâtiments blinquant, fraîchement repeint, qui donnent l'impression d'avoir fermées leur porte quelques minutes avant de les dépasser. On croise aussi de vieilles boîtes de nuit, pour vieux comme on dit, sur le déclin. Et même des maisons d'habitation reconverties. Dans presque tous les cas, elles sont barricadées derrière des grillages voir des barbelés. Des caméras sont installées pour la sécurité des fêtards. Ces espaces deviennent cloisonnés, surveillés, étiquetés voir carcéraux, parce qu'il est dangereux de nos jours de faire la fête…

Barbara Dits vit et travaille à Leuze en Hainaut.

MONS BRUGES *3 « CITÉ »

Du 09/05 au 04/07/2010

Grande halle des Abattoirs
Place de la Grande Pêcherie
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h

AU WORLD CRAFTS COUNCIL

LINGAM, pour les imaginations « fertiles »

L'exposition LINGAM met en scène 121 interprétations d'un symbole ancestral de fertilité: le lingam. Représentation symbolique du phallus et du dieu Shiva, le Lingam représente la force créatrice à la base de l'existence de tout l'univers. Le moins que l'on puisse écrire, c'est que le World Crafts Council ose une exposition très estivale, des plus symboliques et des plus universelles. Et contrairement à ce qu'on pourrait croire a priori, les œuvres présentées ici proposent une dimension spirituelle. Explications…

Dans les religions hindoue et bouddhique, c'est par le biais du lingam que l'on honore quotidiennement le dieu Shiva, la représentation phallique n'y est nullement mise en relation avec le sexe. Dans la culture occidentale, le phallus évoque la sexualité et le plaisir. Alors qu'il fut un temps où le Christianisme et la culture judéo chrétienne mettaient également en avant la sexualité comme acte créateur positif. Depuis la séparation du corps et de l'esprit, cet aspect en a été banni et d'une référence sacrée, la sexualité est devenue un mal nécessaire.

Avec l'exposition LINGAM, son commissaire, le plasticien néerlandais Ruudt Peters désire rétablir cette signification initiale ainsi que sa dimension spirituelle. Partant de sa fascination pour le lingam dont il a découvert l'existence il y a dix ans lors de voyages en Asie du Sud-est, il a eu envie de proposer à des artistes et designers contemporains de créer un objet symbolisant la fertilité, chaque créateur interprétant le sujet en se basant sur sa propre sensibilité et sa perception personnelle du thème. 121 créations ont ainsi vu le jour et sont présentée dans une scénographie où la signification originelle du lingam est soulignée par la présentation des objets contemporains en compagnie de leurs modèles originaux.

Après deux étapes particulièrement remarquées à Stockholm et Utrecht, l'exposition Lingam sera présente cet été aux anciens abattoirs de Mons où la Galerie du WCC-BF accueillera les oeuvres des 121 créateurs, issus de 24 pays à travers le monde, qui se sont prêtés au jeu de la réinterprétation de ce symbole fort, à la fois si spécifique et universel.

LINGAM. 121 symboles contemporains de fertilité.

A la galerie du WCC-BF, Site des Anciens Abattoirs de Mons. 17-02, rue de la Trouille – 7000 MONS

Du 8 mai au 22 août 2010. Exposition accessible du mardi au dimanche, de 12h00 à 18h00.

Fermé les lundis et jours fériés ainsi que les 29 et 30 mai 2010.

Informations :

WORLD CRAFTS COUNCIL – BELGIQUE FRANCOPHONE
Site des Anciens Abattoirs – 17/02, rue de la Trouille
B-7000 MONS
Tél. 00 32 65 84 64 67 Fax. 00 32 65 84 31 22
maitegraci@wcc-bf.org
www.wcc-bf.org

WCC•BF

Le Dynamusée fête ses 25 ans !

Un petit calcul rapide, qui « ne nous rajeunit pas », nous apprend que les premiers enfants ayant fréquenté le Dynamusée sont aujourd'hui de vénérables trentenaires, dont les enfants poussent à leur tour la porte du rez-de-chaussée du BAM.

Depuis 25 années, les activités du Dyna sont basées sur des visites thématiques adaptées à l'âge de l'enfant. Elles sont suivies d'ateliers d'art plastique. Un seul mot d'ordre : la CREATIVITE. Les enfants créent, s'essaient à différentes techniques en privilégiant leur imagination. Des stages de vacances sont proposés sur des thèmes diversifiés. Autant d'atouts pour initier nos jeunes à la culture de demain.

Pour les écoles : des «visites-ateliers» sont proposées autour des expositions présentées au Bam ainsi que les thèmes de l'autoportrait, l'art abstrait et l'art figuratif, la nature morte, le paysage, le portrait,... Pour une première sensibilisation à l'art, un parcours sensoriel est proposé aux plus jeunes. Il est basé sur la découverte des sens (odorat, vue, toucher,...).

Raconte-moi Mons - Balade en ville à la découverte de notre patrimoine. Au détour des rues, les enfants partent à la découverte du jardin du Maïeur, rencontrent le Ropieur ou le Singe de Grand Garde, admirent le beffroi et les vieilles enseignes... Cet itinéraire permet aux enfants de se familiariser avec leur patrimoine.

Le dynamusée organise enfin toute l'année des séances d'expression plastique le mercredi après-midi, de 13h30 à 16h30 et le samedi matin de 9h30 à 12h30. Il propose aussi des semaines de stages thématiques durant les vacances scolaires.

Dans le cadre des 25 ans du Dynamusée, service éducatif des Musées communaux montois, l'équipe a tenu à mettre à l'honneur sa très chère ville de Mons.

A travers des collages, des photographies, des peintures, des sculptures, des activités ludiques, partez à la découverte du patrimoine montois, déambulez dans les rues à la recherche des enseignes, laissez-vous guider dans les méandres de l'exposition et rencontrez un des personnages incontournables de Mons : le Singe du Grand Garde. Confiez-lui votre vœu le plus cher. A coup sûr, il se réalisera…

Préparez-vous également à d'autres surprises lors de votre visite.

Exposition du 18 juin au 1er août
Salle Saint-Georges
Grand-Place

Dynamusée - BAM

8 rue Neuve -7000 Mons
065/405.334
dynamusee@ville.mons.be

Bientôt à la bibliothèque de Jemappes

Des livres, des bébés et des reliures

Dans un monde où le virtuel et les divers supports électroniques révolutionnent notre rapport à l'écrit et au livre, il existe des initiatives qui démontrent que « l'objet » livre a encore sa raison d'être. A épingler à la Bibliothèque de Jemappes, cette initiation aux livres pour les bébés, ou l'organisation d'ateliers réguliers de reliure.

Illustration : J. Claverie

Des livres et des bébés

Quelques coussins, un tapis, des bébés, des papas et des mamans et surtout des livres… avec des images qui colorent, des mots qui résonnent et des sons qui chantent. Un sourire, un regard et le tour est joué. Les livres et les bébés se rencontrent. Un moment magique fait de tendresse et de musique ! Une opération encadrée par Virginie Dubois de l'asbl À l'aube de la vie.

- De 6 mois à 2ans ½
- Réservation obligatoire (max. : 10 enfants accompagnés d'un adulte)
- +/- 40' I gratuit
- Un mercredi par mois - à 10h00
- 1ère séance : le 12 mai 2010
- Autres dates prévues les mercredis 9 juin et 8 septembre 2010

Ateliers de reliure

Reliez vos pensées, vos souvenirs en quelques plis, quelques coups d'aiguille…

Découvrez tous les secrets de la reliure et expérimentez différentes techniques au fil des ateliers : reliure japonaise, papillon, pop-up's, fardes, boîtes …

Un atelier permanent, bimensuel, proposé par Evelyne Horlin de la bibliothèque de Jemappes

- A partir de 15 ans
- Réservation obligatoire (max. : 10 personnes)
- PAF pour le matériel en fonction de l'activité (± 2 €)
- Un samedi tous les 2 mois - de 10h à 13h
- 1ère séance : le 5 juin 2010 (technique : reliure japonaise)
- Autres dates prévues les samedis 11 septembre (technique : reliure japonaise) et 20 novembre 2010 (technique : à déterminer)
- Chaque module est indépendant des autres

INFOS ET RÉSERVATIONS

BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE ET LOCALE DE LA VILLE DE MONS À JEMAPPES

Rue Reghem 1 - 7012 Jemappes
T. : 065/56.22.20 – F. : 065/56.22.34
biblio.jemappes@ville.mons.be
Lun : fermée, mar & mer : de 9h30 à 19h, jeu & ven : de 9h30 à 17h30, sam : de 10h à 13h

Au Mundaneum

Dans le cadre des 22ème Journées du patrimoine en Wallonie consacrées aux métiers du patrimoine, le Mundaneum vous invite à découvrir ses trésors de papier à travers la lorgnette de ses orfèvres : les archivistes.

Découvrez « les passeurs de mémoires »

Affiches, cartes postales, correspondances, presses périodiques, journaux intimes, photos… Comment décrire, conserver, restaurer, transmettre, rendre accessible ces informations collectées par d'autres ? Comment garder la trace d'événements ou de personnages qui ont marqué leur époque. Les différentes facettes du métier de ces artisans, gardiens de la mémoire et passeurs de savoirs, vous sont présentées à travers les ateliers.

Le métier d'archiviste :

Comment décrire un document, le conserver, le rendre accessible et compréhensible à d'autres ? Quels sont les enjeux de ce métier peu connu ?

Mais aussi, les formations pour devenir archiviste, les débouchés et le futur de la profession. La déontologie du travail d'archiviste et son importance dans la conservation et la gestion du patrimoine.

Le département iconographique :

Présentation des collections iconographiques du Mundaneum : affiches, cartes postales, plaques de verre, photographies. Comment décrire un document iconographique ? Comment et pourquoi valoriser de telles collections ? Comment conserver ces différents types de documents ?

La restauration papier :

Ateliers de restauration des documents papiers et iconographiques : quels sont les techniques de base pour préserver les documents ? (en collaboration avec des spécialistes en la matière). Comment faire revivre et protéger les documents papier et iconographiques ?

Les archives expliquées aux plus jeunes :

Ludique et amusant, cet atelier permettra de mieux comprendre comment fonctionne un service archive ou pourquoi c'est important de garder les traces du passé. Encadrement pédagogique adapté pour faire mieux comprendre aux plus jeunes l'intérêt et l'importance de cette filière de métier. Animation pour enfants de 6 à 15 ans.

Renseignements et horaires sur le site internet du Mundaneum, www.mundaneum.be

La 11ème Triennale Internationale de l'Affiche Politique arrive…

Dès la rentrée 2010 !

Après deux éditions au Mundaneum couronnées de succès, la Triennale Internationale de l'Affiche Politique revient au Mundaneum cette année à partir du 17 septembre. Concours international ouvert aux graphistes professionnels et aux étudiants d'écoles d'Arts Plastiques, la Triennale de l'affiche politique développe le thème politique au sens premier du terme à savoir la vie dans la cité… et dans la société. Art graphique conçu comme un média ancré dans le quotidien, elle génère la confrontation des meilleures réalisations des créateurs de tous les pays en vue d'encourager un moyen d'expression qui est aussi une arme, un témoignage. A voir au Mundaneum jusqu'au 30 avril 2011.

Plus d'infos :
www.affichepolitique-mons.com

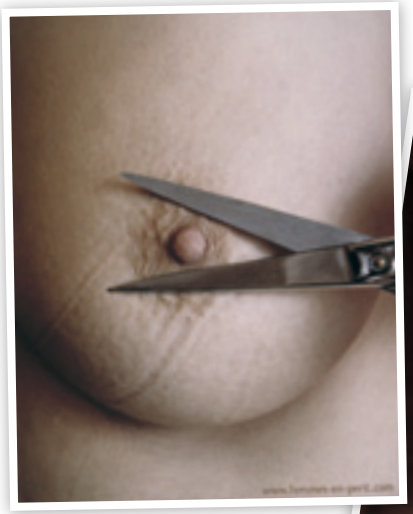

© Alizée Freudenthal,
« Femme en péril » (10ème Triennale)

© Yossi Lemel,
« Israel-Palestine 2002 » (9ème Triennale)

A la découverte des Archives de la Ville

Poussiéreuses mais pas désuètes

Vous souhaitez posséder une copie de votre acte de naissance, vous recherchez les comptes de la commune de Mesvin de 1900 à 1976, vous voulez avoir le plan de construction de votre habitation, revoir le programme de la Ducasse de Mons de 1995 ou celui de la Cavalcade de Jemappes, ou êtes-vous tout simplement intéressé par l'histoire de la commune de Mons, alors le service des archives de votre ville vous ouvre ses portes. A la découverte d'un service poussiéreux mais pas désuet.

Le principe de l'organisation d'un service regroupant les archives des 19 communes composant la Ville de Mons, date du 7 janvier 1982. Après avoir notamment transité par l'ancienne Maison communale de Ghlin, le collège envisage le 26 mars 1987 l'entreposage des archives dans les locaux de l'ancienne école de la Porte du Parc. Il faut attendre 2004 pour que le Collège prenne la décision de rapatrier dans les faits, les archives de l'administration vers le Service Archives. En 2008, un processus de modernisation est initié. L'obligation légale de conserver les archives de la commune, c'est bien. Mais un service d'archives peut également travailler à la mise en valeur du patrimoine historique écrit de la Ville de Mons et s'attacher à l'étude de la mutation des archives « papier » vers les archives numérisées. C'est ainsi qu'en février 2010, le service a pu bénéficier de l'engagement d'un archiviste - licencié en histoire appelé à réaliser ces objectifs.

Deux dépôts pour la Ville de Mons

Le dépôt central à l'Avenue de l'Université, n°50

Accessible au public tous les jours de la semaine de 8h30 à 16h30 uniquement sous rendez-vous. Il tend à contenir les Archives Générales, c'est-à-dire tous les documents produits par l'administration communale. Actuellement, le service contient les archives de l'urbanisme, de la voirie, de l'éducation, des anciennes sections (en partie), des relations extérieures, du service des fêtes, des intercommunales, du service social, des affaires économiques, du service de la culture … Le tout sur une longueur totale de 3,2 km d'archives.

Le dépôt de la rue Buisseret, n°2

Celui-ci n'est pas accessible au public, il contient uniquement les archives d'état-civil et de population, sur 400 m d'archives.

Conserver, mais pas seulement

Le service des archives conserve naturellement tous les documents qui sont produits par l'administration communale ainsi que par les organisations para-communales. Ceci ne se limite pas aux documents écrits mais aussi audio-visuels, photographiques, iconographiques, etc. Le défi actuel du service sera de prévoir la conservation de tous les documents informatisés produits par la Ville.

Le service va par ailleurs se lancer dans l'organisation d'expositions et la réalisation d'ouvrages et d'articles mettant en valeur les archives de la Ville. D'ailleurs, vous pourrez retrouver une rubrique récurrente dans les prochains numéros du Mons Mag, où quelques trésors de la Ville seront préssentés.

Le service veut également, sur base des dispositions du code de démocratie locale, garantir aux particuliers, l'accessibilité et la publicité des documents produits par l'administration.

Enfin, il s'agit de répondre aux demandes des particuliers afin de les guider dans leurs recherches historiques. En outre, tout centre d'archives se doit d'accueillir des étudiants en histoire ou des futurs bibliothécaires-documentalistes souhaitant parfaire leur formation.

Quelle est la formation d'un archiviste communal ?

Pour devenir archiviste, il faut avoir réalisé une Licence ou un Master en Histoire. En outre, il faut avoir suivi une formation spécialisé en Archivistique. Il faut aussi avoir une très bonne connaissance de la gestion de l'administration et surtout une très bonne connaissance de l'histoire de la Ville de Mons et de ses sections.

Quelques tâches quotidiennes

- Répondre aux diverses demandes des services de la Ville et des particuliers
- Transfert des archives des services au sein du dépôt
- Triage et destruction des documents selon un tableau de tri spécifique réalisé par les Archives de l'État.
- Nettoyage des documents, registres, cartes, plans,…
- Classement des documents selon leur thème
- Rangement spécifique des boîtes d'archives dans le dépôt
- Encodage informatique des dossiers
- Réalisation d'un inventaire du fonds complet
- Transfert de certaines Archives vers les Archives de l'État à Mons (en dessous du Lotto Mons-Expo)

PROVINCE
CANTON
COMMUNE
PROCÈS-VERBAL
de délimitation du territoire de la Commune

Le défi de la numérisation

Le service des archives va se lancer dans deux nouvelles directions. La première est de se préparer à la conservation des archives numériques. Actuellement, l'administration tend de plus en plus à éviter l'utilisation du papier et ce pour des questions à la fois environnementales et économiques. Dès lors, le travail des Archivistes de demain est de pouvoir conserver In fine tous ces fichiers - documents. En outre, tous les documents importants présents au sein du dépôt seront numérisés afin d'en augmenter la conservation et surtout l'accessibilité.

La seconde est de se lancer dans une augmentation des fonds en faisant appel à la collaboration des citoyens montois. Dans les mois à venir, un appel sera lancé afin de récolter la mémoire, encore vivante, de toutes ces femmes et de tous ces hommes qui font de la Ville de Mons ce qu'elle est à ce jour. Plus d'informations prochainement…

MONS

CONTACTS

Service des Archives :
Avenue de l'Université, 50 - 7000 Mons
Tél. : 065/35.20.71

Chef de service administratif :
jean-yves.dufief@ville.mons.be
Archiviste / Historien : corentin.rousman@ville.mons.be
État-civil/population : monique.dramaix@ville.mons.be

21es « FEUX DE LA SAINT-JEAN »

La manifestation montoise la plus flamboyante

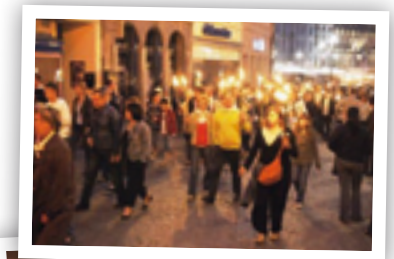

Depuis la dernière édition, les Feux de la Saint-Jean embrasent la ville sur deux jours, soit les vendredi 25 juin et samedi 26 juin 2010, dans un espace d'animation de plus en plus étendu. Un véritable festival de cultures et d'idées qui investissent l'ensemble de la Place Nervienne.

Notez-le ! L'allumage du feu aura lieu le samedi soir et non plus le vendredi soir comme les années précédentes, en raison de l'étalement de la manifestation.

Les Feux de la St Jean 2010, c'est aussi :

- Le plus grand cortège aux flambeaux de Belgique et des cérémonies spectacles participatives (samedi 26 juin) ;
- De la nourriture 100% bio, naturelle, ou équitable ;
- Des vélos admis et encouragés avec un parking vélo gardé et un ticket boisson gratuit pour ceux qui viennent à vélo ;
- Des stands pour enfants (samedi 27 juin) ;
- Des animations dans tout le centre ville de Mons avec la participation de tous les commerçants montois.

DES ORIGINES TRÈS ANCIENNES

La fête des Feux de la Saint-Jean est issue des fêtes solaires, qui remontent aux civilisations antiques. Quelle que soit la gestion du sacré de chaque civilisation, on fête au solstice d'été le retour de la fertilité, on implore les divinités pour favoriser les moissons, si vitales en ces temps anciens, on exorcise le malin, le diabolique. C'est le Dieu soleil qui est célébré, et pour toute divinité, il faut un symbole. Le feu était tout indiqué pour représenter le soleil, aussi fut-il choisi comme son emblème le plus parfait.

Mais quant est-il à Mons ? Jusqu'en 1822, on y fête la Saint-Jean en allumant des feux dans chaque quartier ; un coq en cage est placé à côté de chaque feu Les foyers sont alimentés par le bois récolté par les enfants. A la Saint-Jean a lieu aussi un concours de chants dont le premier prix est un coq vivant. Raison pour laquelle celui-ci est promené dans la ville en tête de cortège.

En 1822, à l'instar de nombreuses cités, le Collège des Bourgmestre et Échevins interdit les feux de la Saint-Jean. Probablement faut-il y voir la conséquence d'un incendie survenu lors de cette fête dans une ville du Royaume. Cependant, on fêtera encore la Saint-Jean jusqu'en 1870 (des tables à bougies remplaceront les feux).

La renaissance des feux à Mons se produit le 23 juin 1990. La recette est simple, des cortèges aux tambours parcourent la Ville pour annoncer la mise à feu d'un bûcher sur la Place Nervienne. De nombreuses animations culturelles se déroulent sur cette place et dans les casemates toute la soirée.

Très vite, il semble évident qu'il n'y a pas lieu d'effectuer une « restauration » des Feux de la Saint-Jean comme cela a été réalisé sous la houlette du Chanoine Puissant pour la procession du Car d'Or à Mons. Au contraire, il s'agit ici de réinterpréter ce culte ancestral au 21e siècle. C'est dès lors avec beaucoup de liberté que la rénovation est en cours dans une version contemporaine. Il n'y a pas de costumes moyenâgeux ni de reconstitution historique.

Depuis le 23 juin 1990, la fête a considérablement évolué. Aujourd'hui, on compte plus de 15.000 personnes lors de l'allumage du feu.

PROGRAMME COMPLET :
www.saintjeandemons.be / Groupe Facebook

FÊTE DE LA MUSIQUE 2010

Toute la ZIK qu'on aime à Mons

La Fête de la Musique est un grand rassemblement musical ; partout dans le monde, aux alentours du 21 juin, la musique est mise en avant sous toutes ses formes dans de nombreux lieux. Depuis plusieurs années, la Ville de Mons organise une multitude de concerts lors de cette fête dédiée à toutes les musiques. Cette année, cinq parcours « découvertes » vous seront proposés.

Voici un avant-goût des activités programmées durant ces trois jours :

NANO'ZIK • Nouveauté cette année, l'accent sera mis sur le jeune public, avec une programmation qui leur est tout spécialement dédiée. A commencer par la projection au **Plaza Art** de « Franz, chef d'orchestre », un film musical pour enfants, programmé le vendredi matin et réservé aux écoliers. Le samedi après-midi, **Transculture** aux Anciens Abattoirs et le **Finzerb**, Place du marché aux Herbes, proposerons deux ateliers de création d'instruments qui apprendront aux enfants au-delà de 6 ans comment produire sons et musique à partir d'objets recyclés. Deux spectacles seront également programmés à l'auditorium Abel Dubois avec, le vendredi après-midi, **Spray Can Arts** : spectacle autour du Hiphop proposé par les Jeunesses musicales et réservé aux écoliers à partir de 10 ans, et le dimanche après-midi, en collaboration avec l'asbl Accroch'Notes, **Olivier**, viendra faire chanter les petits à partir de 4 ans. Le dimanche, l'asbl M'Sourire proposera également un spectacle pour les enfants créé par des enfants, **M'Sourire Kids**, avec, au programme : chant, danse et convivialité.

The Fouk Brothers

SUMMER'ZIK • Rendez-vous aux plus grands dès le vendredi soir sur la Grand-Place où une scène sera installée afin d'accueillir une affiche teintée de rock festif et d'électro dont deux artistes du concours **« L'Envol des Cités »**, un artiste sélectionné lors du Festival **« Vent'ilot »** 2009 ainsi que les groupes **Don Fiasko** fanfare détonante bien connue des montois pour leur participation à de nombreux événements socioculturels ; **SuperAmazoo** avec Rock, Ragga Muffin, Hip-hop trip, Alternatif… en bref une mosaïque musicale pour un résultat radical et sans concession. Et pour terminer la soirée, **The Fouck Brothers**, un set électro-rock énergique et original pour le plaisir de tous.

MONSTRO'ZIK • Organisé en collaboration étroite avec les cafetiers, un Rallye-Café réunissant plus de **30 intervenants** différents et accueillant plus de **35 formations musicales**, vous accompagnera le samedi. Au programme, concerts, visite d'expo, sets dj, soirée à thème, performances artistiques, jam session, film, … bref il y en aura pour tout le monde. Soyez attentif, vos cafetiers préférés vous proposeront très bientôt le programme complet de ce Rallye mélangeant électro, blues, rock, folk, pop, salsa, chanson française, manouche, musique classique, jazz et métal.

Don Fiasko

FUN'ZIK • La musique sera aussi en fête autour de Mons : alors qu'à **Jemappes**, la 5ème édition du Rallye **« Accordéons-nous »** battra son plein, le **Comité des fêtes de Flénu** proposera 3 jours de festivités variées. A **Nimy**, le samedi soir, s'organiseront cette année les **« Pré-feux de la Saint-Jean »**. Et pour terminer, le **café des étangs de St Denis** accueillera, le vendredi, le groupe blues **K-Pax**.

CLA'ZIK • Bon nombre de formations régionales, composées d'amateurs ou de professionnels, seront mises à l'honneur. Ainsi, nombre d'entre elles auront l'occasion de se produire à Mons : un récital des **chorales régionales**, un concert des **philharmonies**, une cantate de Bach avec l'ensemble **« In Cordis et Organo »**, un concert de l'**Orchestre Royal de Chambre de Wallonie**, …

Ainsi, le dimanche 20 juin à 16h, les musiciens de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie participeront (sous la direction d'Augustin Dumay) à la Fête de la Musique.

AU PROGRAMME :

ANTON DVORAK • Romance opus 11 pour violon et orchestre à cordes

JULES MASSENET • Méditation de Thaïs

FRÉDÉRIC CHOPIN • Prélude n°15

PIOTR ILLITCH TCHAÏKOWSKY • Sérénade pour cordes

Infos : *+32(0)65/84 70 44*
www.orcw.be – infos@orcw.be
Pas de réservation
Concert gratuit

POUR TOUTE INFORMATION ET PROGRAMME DÉTAILLÉ : WWW.MONS.BE OU FACEBOOK (MONS-FÊTE DE LA MUSIQUE)

Festival « Côté Cour, Côté Jardin »

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 JUIN

Ce festival permet la découverte de jeunes talents du **Conservatoire royal de Mons**, épaulés par les musiciens de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie. Ce festival est aussi et avant tout l'occasion d'une « première scène » pour les lauréats du Conservatoire et cela dans un contexte professionnel où sont également associés certains de leurs maîtres, des professeurs de l'Académie de musique de Mons et des étudiants de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth.

Cette initiative prolonge le compagnonnage musical des « Midis pédagogiques ». Projet unique en Communauté française initié en 2003 permettant à des étudiants en fin de cursus de se produire en solistes ou d'intégrer l'orchestre le temps d'un concert ouvert au public.

SAMEDI 26 JUIN

16H00

Quintette et Quatuor formés par des musiciens de l'**Orchestre Royal de Chambre de Wallonie**

Augustin Dumay, violon

Rosella Clini, piano, professeur au Conservatoire royal de Mons
Robert Schuman : Quintette à clavier en mi bémol Majeur op.44
Gabriel Fauré : Quatuor à clavier n°1 en Ut mineur op.15

18H00

Orchestre Royal de Chambre de Wallonie

Augustin Dumay, direction

Basak Gören, piano, élève de Dalia Ouziel, professeur au Conservatoire royal de Mons

Hrachya Avanesyan, violon, élève d'Augustin Dumay à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth de Belgique
Wolfgang Amadeus Mozart : Concerto KV 415 pour orchestre à cordes
Henri Vieuxtemps/Arrangement de David Walter : Concerto n°2 pour violon et orchestre

DIMANCHE 27 JUIN

11H00

Ensembles instrumentaux du Conservatoire royal de Mons
Infos: +32(0)65 84 70 44 - www.orcw.be – infos@orcw.be
Concerts (de 50 minutes) gratuits
Pas de réservation
Auditorium du Conservatoire royal de Mons
Rue de Nimy, 7 à 7000 Mons

« Côté Cour, Côté Jardin » est un des 11 festivals de musique classique d'été en Hainaut soutenus par la Province de Hainaut.

11e édition du Festival au Carré

Carrément créatif

Début juillet, chaque année, les coutumiers du Manège, les visiteurs de passage, les montois aux aguets se croisent au rendez-vous désormais incontournable du début de l'été... Le cœur ancré dans la magnifique cour du Carré des Arts à Mons, le Festival au Carré investit la ville et vit durant deux semaines au rythme endiablé d'une vingtaine de spectacles. Théâtre, musique, danse, une programmation éclectique et de qualité laissant la part du lion à la création.

Humour, poésie, férocité et décadence !

Le festival montois conjugue les arts vivants et mêle, avec beaucoup de complicité, le travail de jeunes créateurs et d'artistes chevronnés. Cette onzième édition du Festival au Carré, qui clôture la saison du manège.mons, dessinera un axe théâtre-musical marqué avec trois créations mêlant texte et musique, et notamment, pour la première fois, la création d'une forme opératique et humoristique, La (toute) Petite Tétralogie, un livret du montois Michel Jamsin, une composition qudripartite de Jean-Paul Dessy, Raoul Ly, Stéphane Collin et Pascal Charpentier, dans une mise en scène de la talentueuse Anne-Laure Liégeois.

Le Festival au Carré mettra également à l'honneur d'autres artistes consacrés sur le plan international dont Christophe Huysman, metteur en scène français qui y créera L'Orchestre Perdu, en avant-première à la programmation officielle du Festival d'Avignon. Autre invitée de marque, notamment pour les amateurs de danse : la Need Company via sa dernière création This door is too small (for a bear).

Côté musique, la chanteuse marocaine Amina Alaoui envoûtera le Carré des Arts tandis qu'Aka Moon, accompagnés de Black Machine (avec Baba Sissoko), apporteront la note jazzy du festival.

Amina Alaoui

Comme chaque année, les scènes seront ouvertes à la mise en valeur des talents émergents de la région montoise avec un « Tremplin rock » et un « Focus théâtre montois », qui mettra en lumière trois metteurs en scènes qui, chacun à leur manière, sont liés à Mons : Michèle N'Guyen, Peggy Thomas et Dominique Serron.

Cette année encore, le Festival invite le public à la découverte des cultures d'ailleurs avec une place de choix réservée à une programmation spéciale Haïti (dont les bénéfices des soirées seront intégralement reversés au profit de la culture en Haïti), des concerts de musique du monde, un détour théâtral et musical par l'Afrique avec notamment le retour de Dieudonné Kabongo et Lorent Wanson pour la création Bas les Masques…

Notons également la présence d'Alain Hubert, invité d'honneur dans le cadre d'une conférence au Carré des Arts, qui apportera un autre regard au festival et le confortera dans son ouverture au monde…

Enfin, que serait le Festival sans son public ? Un public varié, de tous âges, de tous horizons, qui profite en toute convivialité de belles nuits étoilées.

Zoom sur la programmation du Festival au Carré :

CREATIONS :

Bas les Masques / Dieudonné Kabongo / Lorent Wanson

Couturière / Jean-Marie Pétiniot / Didier Laloy / Pascal Chardome / Fabrice Murgia (avant-première !)

La (toute) Petite Tétralogie / Anne-Laure Liégeois / Michel Jamsin /Jean-Paul Dessy/ Stéphane Collin / Pascal Charpentier /Raoul Lay

L'Orchestre Perdu / Christophe Huysman

La Prose du Transsibérien et de la Petite Jeanne de France / Blaise Cendrars / Paul Van Mulder/ Pierre Quiriny

FOCUS THEATRE MONTOIS

Hors du Temps / Michèle Nguyen (Avant-première !)

Babel ou le Ballet des Incompatibles / Peggy Thomas

No Body Else / Dominique Serron

…

MUSIQUE

Amina Alaoui

Aka Moon + Black Machine / Baba Sissoko

…

DANSE

This door is too small for a bear/ Grace Ellen Barkey & Needcompany

+++ Grand concert d'ouverture, soirée musique du monde, danse, soirée de clôture, expo, bals, marchés, gastronomie… et surprises !

Pré-programme sous réserve de modifications.

IL ÉTAIT UNE FOIS… LES FOLIES

Né d'une envie de rencontres, de convivialité, d'échanges entre artistes et habitants de Maubeuge, le festival Les Folies rassemble l'ensemble de la population autour d'un grand moment de fête, nourrissant l'imaginaire collectif. Cette année encore, du 4 au 6 juin 2010, La Luna accueillera des moments forts de la musique d'aujourd'hui tels que Olivia Ruiz, Emir Kusturica et The No Smoking Orchestra, Le Peuple de L'Herbe, Beat Torrent et dans la rue, ce festival haut en couleur prendra des allures de contes et légendes.

Les festivaliers pourront monter à bord de carrosses, des elfes écouteront les histoires et secrets que vous leur conterez dans l'étrange forêt installée à la Maison Folie. Comme chaque année, la parade illuminera le festival et le ciel de Maubeuge, avec la participation des artificiers du Groupe F.

INFOS ET RESERVATIONS

Tél. 065/ 39.59.39
contact@lemanege-mons.be
www.lemanege.com

Forcément une école communale près de chez vous !

L'enseignement communal de la Ville de Mons, c'est un enseignement de qualité dispensé dans nos différentes écoles maternelles et primaires à dimension humaine.

Y sont véhiculées et défendues les valeurs essentielles que sont la tolérance, le respect des différences et des convictions de chacun, la solidarité.

POINTS FORTS

- Projets pédagogiques : pédagogie par projets ou pédagogie différenciée selon les établissements, projets sciences ESA (Agence spatiale européenne), théâtre, projets sur le développement durable, projets Mons 2015
- Un apprentissage linguistique poussé : immersion linguistique en néerlandais, apprentissage précoce de la langue néerlandaise et anglaise dès la 3ème maternelle à Flénu – rue Defrise, à Mons (écoles Achille Legrand, Canonniers et Parc du Bois de Mons), à Saint-Denis et à Saint-Symphorien, échanges linguistiques et choix des langues en 5ème année primaire (néerlandais ou anglais)
- Cyber-classes
- Des activités sportives variées : gymnastique, natation, Pro Velo, psychomotricité, stages ADEPS, journées sportives, cross au MOHA, …
- Libre choix des options philosophiques
- Classes de dépaysement
- Soutien pédagogique des élèves qui connaissent des difficultés, guidance PMS, soutien de l'observatoire d'intégration socio-pédagogique.

MAIS AUSSI

- Garderies matin, midi et soir
- Repas complets équilibrés et adhésion à la charte « A l'école pour une alimentation saine »
- Sécurité aux abords des écoles
- Participation à la vie culturelle, folklorique, sportive et artistique de notre Cité : Mons 2015 (ateliers Slam, Fresque, expo sur les Montois célèbres en collaboration avec des écoles issues d'autres réseaux), Dynamusée, Jeunesses musicales, visite des musées communaux, bibliothèques communales, Conseil communal des Enfants, …
- Participation à des projets nationaux, européens et internationaux : Journée Gros pull, Salon Energymons, Projets Comenius, Journée Internationale des Droits de l'Enfant, Tambours de la Paix, …

UNE ÉCOLE PRÈS DE CHEZ VOUS

CUESMES
Rue Ferrer, 1 – 065.56.10.60
Rue du Commandant Lemaire, 168b – 065/33.90.57
Rue des Amandiers, « Les Sorbiers » - 065/56.10.20

FLÉNU
Place Dooms, 6 – 065/56.15.40
Rue à Charrettes (Maternel) – 065/82.38.38
Rue Defrise – 065.56.15.20

GHLIN
Sentier du Vicaire, 1 « Barigand » - 065/56.17.10
Résidence Charles Plisnier, 1 « Bois brûlé » (Maternel) – 065/33.87.02
Rue du Grand Marais « Long Coron » (Maternel) – 065/56.10.50

HARMIGNIES
Chaussée de Beaumont, 501 – 065/56.10.00
Rue des Cailles, 2 (Maternel) – 065/58.64.32

HAVRÉ CENTRE
Rue V. Baudour, 42 – 065/56.12.60
Rue Doyen, 48 – 065/56.16.30
Rue Irma Fievez, 189 (Maternel) – 065/87.26.99

HAVRÉ-GHISLAGE
Rue Camille Toussaint, 66 – 065/87.18.56

HYON
Rue Louis Piérard, 1 – 065/56.13.60
Parc communal (Maternel) – 065/56.16.90

JEMAPPES
Rue du Couvent « Henri Pohl » - 065/56.14.80
Place de la Citadelle, 10 (Maternel) – 065/56.14.60

MAISIÈRES
Cité des Epinois – 065/56.13.30

MONS CENTRE
Rue Achille Legrand, 12 – 065/56.11.60
Rue des Arquebusiers, 3 – 065/33.50.89
Rue des Canonniers – 065/56.11.81
Rue du Rossignol, 12 – 065/35.21.16

MONS EXTRA-MUROS
Parc du Bois de Mons – 065/56.12.70
Chaussée du Roeulx, 329A «La Bruyère» – 065/35.20.23
Avenue Général de Gaulle, 154 «Trieu» – 065/56.12.00

NIMY
Rue Mouzin, 29 – 065/56.13.80

NOUVELLES
Rue du Comte, 13 – 065/56.15.63

OBOURG
Rue des Ecoles, 52-54 – 065/56.14.00
Rue Brisée, 91 (Maternel) – 065/72.34.32

SAINT-DENIS
Place de St-Denis, 34 (Maternel) – 065/56.14.20

SAINT-SYMPHORIEN
Rue François Marcq, 4 – 065/56.15.80

VILLERS-ST-GHISLAIN
Chaussée du Roi Baudouin, 334 (Maternel) – 065/56.10.10

L'Académie de Musique à partir de 5 ans

L'Académie de Musique de Mons accueille cette année quelques 1350 étudiants répartis en 3 domaines : la Musique, les Arts de la parole et la Danse.

L'Académie est une institution structurante où l'on apprend à se surpasser, non pas par rapport aux autres, mais bien à dépasser ses propres limites. Tout le monde, de tout âge (de 5 à … 85 ans), et horizon s'y côtoie avec respect. En fréquentant l'Académie, on opte pour une manière de voir le monde qui, en passant par l'Art, privilégie l'effort, le plaisir, l'épanouissement de la personnalité et la rencontre multiculturelle.

Les activités sont organisées en horaire décalé : en semaine, après 16h ; les mercredis à partir de 13h et le samedi matin. Les cours sont gratuits jusqu'à 12 ans, les jeunes, les adultes travailleurs, chômeurs ou minimexés sont acceptés avec des facilités pécuniaires non négligeables.

LA MUSIQUE

A partir de 5 ans, les enfants peuvent suivre un cours d'éducation sensorielle à la musique. Ils apprennent à distinguer les instruments, à ressentir le rythme, à poser la voix, …
Dès 8 ans il est possible de suivre un cours d'instrument individuel :
Clarinette – Saxophone – Trompette – Piano – Violoncelle – Harpe – Percussion – Flûte traversière – Accordéon – Trombone – Cornet – Orgue – Tuba – Chant
Après quelques années, l'élève peut avoir accès aux cours complémentaires : Musique de chambre, ensemble instrumental, ensemble de guitare, histoire de la musique, …

LA DANSE

Le cours de danse classique est dispensé aux filles et aux garçons dès 5 ans.
A partir de 10 ans, ils peuvent s'inscrire au cours de danse contemporaine.

LES ARTS DE LA PAROLE

Diction orthophonie – diction éloquence – déclamation – atelier d'application – art dramatique

Pour tous ceux qui, dès 8 ans, ont envie de bien prendre la parole, de corriger leur accent ou leurs défauts de prononciation, de placer leur voix, d'oser prendre la parole, d'occuper l'espace scénique, d'improviser, de se mettre dans la peau d'un personnage et d'exprimer ses humeurs, ses sentiments, …

LES HUMANITÉS ARTISTIQUES

En collaboration avec l'Athénée provincial Jean d'Avesnes. Dès la 3ème année technique de transition, intégration des cours d'Arts de la parole dans l'horaire de l'enseignement de plein exercice.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu au **065/56.11.00** à la rue des Cinq Visages, n°6 à Mons de 14h à 20h et le samedi de 9h à 14h ou encore en envoyant un email à **info@academiedemons.be**

QUELQUES SPECTACLES OUVERTS À TOUS

- GALA DE DANSE : vendredi 21 mai 2010 à 19h au Théâtre Royal de Mons PAF 5 €/adulte - enfants gratuits. **Renseignements au 065/56 11 00.**
- SPECTACLE DE THÉÂTRE avec les élèves de l'école communale de St Symphorien : mercredi 26 mai 2010 à 17h30 en la salle Les Tilleuls à St Symphorien. Entrée gratuite. **Renseignements au 065/56 11 00 ou au 065/56 15 80**
- SPECTACLE DE FIN D'ÉTUDES des Humanités Artistiques : samedi 5 juin 2010 à 20h en la salle des Arbalestriers de la Maison Folie à Mons. Entrée gratuite. **Renseignements au 065/56 11 00.**

L'ASBL Garance ?
Bien plus qu'un accueil extra-scolaire…

L'accompagnement scolaire comme le conçoit l'ASBL Garance n'est pas de refaire l'école après l'école ou encore de proposer des activités que les enfants peuvent facilement réaliser avec leurs parents ou leurs enseignants, mais bien de faciliter l'accès à certaines activités, de favoriser les échanges et d'encourager la découverte.

Bien plus que de simples passe-temps, les activités proposées permettent aux enfants d'apprendre à respecter l'autre, de travailler en groupe, de donner son opinion, de découvrir un univers particulier et de s'ouvrir à la culture. Des valeurs essentielles pour évoluer et s'émanciper dans leur vie future. L'accueil et l'accompagnement des parents sont aussi des priorités dans le travail élaboré par les équipes de l'A.S.B.L.

L'ASBL Garance et ses 16 antennes sont actives dans une dizaine de communes du Borinage ainsi que dans cinq implantations de Mons (Allée des Oiseaux, Epinlieu, Havré, Obourg et Ghlin). Les différentes équipes proposent un accompagnement aux difficultés scolaires 2 à 3 jours par semaine. Des activités socioculturelles et créatives sont également organisées lors des ateliers les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires.

Pour plus d'infos concernant les manifestations : 065/39.02.55.

INFORMATIONS PRATIQUES

ALLÉE DES OISEAUX
Allée des Oiseaux 7 – « Le Club des petits génies »
Accompagnement à la scolarité
Les lundis, mardis et jeudis : de 15h30 à 17h30
Tél. : 065/39.02.55

- Ateliers les mercredis après-midi : de 14h00 à 16h00
- Tissage de liens sociaux dans le quartier
- Activités durant les congés scolaires

EPINLIEU
Allée des Mélèzes 13/8 – « Stylo ! »
Accompagnement à la scolarité
Les lundis, mardis, jeudis de 15h30 à 17h00
Les mercredis de 13h30 à 14h30
Tél. : 065/39.02.55

- Ateliers du mercredi après-midi de 14h30 à 17h00
- Activités durant les congés scolaires

GHLIN
FESTINOY, rue des Coquelicots 1 – « L'encre y est »
Accompagnement à la scolarité
Les lundis de 15h30 à 17h30
Les mercredis de 13h30 à 14h30
Tél. : 065/76.59.33

- Ateliers du mercredi après-midi de 14h30 à 16h30
- Activités durant les congés scolaires

FLÉNU
« Lis tes ratures »
Accompagnement à la scolarité

DEUX IMPLANTATIONS :

ECOLE ROBERT ANDRÉ, PLACE DOOMS
Les mardis et jeudis : de 15h30 à 17h30

- Ateliers du mercredi après-midi : de14h30 à 16h30
- Activités durant les congés scolaires

LOCAL « GARANCE », RUE A. LAMBERT 53 B
Les lundis : de 15h30 à 17h30
Les mercredis : de 13h00 à 14h30
Tél. : 065/76.59.35

HAVRÉ – OBOURG
« Pause cartable »
Accompagnement à la scolarité

DEUX IMPLANTATIONS :

SALLE LE MONT ROUGE, PLACE D'HAVRÉ
Les lundis de 15h30 à 17h30
Les mercredis de 13h30 à 14h30

- Les ateliers du mercredi après-midi : de 14h30 à 16h30

ÉCOLE COMMUNALE D'OBOURG, RUE DES ÉCOLES, 52-54
Les mardi et jeudis de 15h30 à 17h30
Tél. : 065/39.02.55

Un grain de SEL …
… Dans quels rouages ?

Photos : Jacky Collinet

Un SEL (Service d'Échange Local) est une plateforme locale permettant à tout un chacun de proposer des savoirs et des services et, réciproquement, de pouvoir en bénéficier. Une alternative à l'adage « tout travail mérite salaire », car l'argent, ici, n'est pas le nerf de la guerre.

Dans ce système, l'unité monétaire de base est le temps, c'est à dire qu'une heure de travail pour un service donné équivaut à une heure de travail pour un autre service. Mais le nombre d'unités n'est que la mémoire de l'échange, pas sa valeur, et le lien créé est bien plus important que le service reçu ou donné.

ET À MONS ?

L'idée d'un SEL à Mons a germé il y a plus d'un an au sein du collectif « Ca Passe Par Ma Commune » (**www.capasseparmons.be**). En novembre 2009 naissait **« MonsSEL »**. A ce jour, 27 membres se sont déjà embarqués dans l'aventure avec beaucoup d'enthousiasme.

Quelques propositions concrètes de services : aide informatique, rédaction de CV, aide au déménagement, jardinage, aide aux courses, soutien scolaire, soins esthétiques…

Pour mieux se connaître, les membres de **MonsSEL** organisent régulièrement des activités à vocation plus festive.

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?

Pour être membre de **MonsSEL**, les conditions suivantes sont requises :

- Adhérer au principe de la charte visible sur le site de MonsSEL (**www.monssel.be**)
- Participer à une réunion d'information ou à un entretien individuel
- Remplir un formulaire d'inscription
- Proposer un service
- Payer une cotisation de 10 € par an et par ménage pour les frais administratifs

Pour tout renseignement complémentaire :

Cécile Blondeau, 065/36.30.02
www.monssel.be / info@monssel.be

Mons, première commune du Commerce Equitable de Région Wallonne

Où en est-on ?

Dans l'édition précédente de votre Mons Mag, nous vous annoncions l'inscription de la candidature de la Ville de Mons à la campagne « Commune de Commerce Equitable » avec une ambition : devenir la première « Commune du commerce équitable » de Région Wallonne.

Une fois l'ambition annoncée, il ne reste plus qu'à fédérer progressivement les acteurs locaux autour de ce généreux projet de territoire.

SENSIBILISATION DES COMMERÇANTS

Le 28 mars, la Ville de Mons avait invité tous les commerçants de l'Intra Muros et tous les commerçants food (en ce compris les buvettes de clubs sportifs) des 19 communes du Grand Mons. Le but de la manœuvre : les informer de la candidature de la Ville de Mons et de la place qu'ils sont invités à prendre dans cette aventure. Plus de 50 commerçants ont répondu à l'appel, la plupart sont repartis avec l'intention de développer la part de commerce équitable dans leur établissement.

Ces commerces sont répertoriés sur le site www.mons-equitable.be, à l'initiative duquel on retrouve le collectif associatif et citoyen Ca Passe Par Ma Commune, également présent dans le comité de pilotage chargé de mener la campagne à son terme. En parlant de terme, bloquez déjà dans vos agendas la dizaine du commerce équitable : elle se déroule cette année du 29 septembre au 9 octobre 2010. Une foule d'événements nous permettront de fêter dignement un titre que l'on espère recevoir aux environs de ces dates-là…

PETIT RÉCAPITULATIF DES ACTIONS ENTREPRISES :

- **Septembre 2008 et 2009 :** premières éditions de la dizaine du commerce équitable à Mons
- **Mai 2009 :** inscription officielle de la candidature de la Ville de Mons à la campagne CDCE
- **Octobre 2009 :** la fête du potiron dans le piétonnier fait la part belle au commerce équitable
- **Du 5 au 12 mars 2010,** l'EPN de la bibliothèque principale de la ville de Mons (Jemappes) fait découvrir aux enfants de 9 à 12 ans ce qu'est le commerce équitable
- **28 mars 2010 :** premier petit déjeuner équitable pour les commerçants montois
- **27-28 mars :** la fête du chocolat dans le piétonnier accueille une expo signée Max Havelaar sur le cacao équitable
- **Avril 2010 :** la taverne Le Carillon (Grand Place) ouvre l'opération « le commerce équitable du mois » en intégrant dans sa carte plus d'une dizaine de produits issu du commerce équitable et deux menus 100 % équitable. Prochain sur la liste : La livre de café (rue d'Havré). Découvrez le programme de cette belle initiative des commerçants sur **www.mons-equitable.be**

VOTRE COMMERCE, VOTRE ÉCOLE, VOTRE ENTREPRISE, VOTRE CLUB DE SPORT, VOTRE TROUPE SCOUT, VOTRE ASSOCIATION…

- propose déjà des produits du commerce équitable ?
- désire organiser un événement pendant la dizaine du commerce équitable ?
- désire devenir partenaire de la campagne « Commune du Commerce Equitable » ?

N'hésitez pas à prendre contact avec un des membres du comité de pilotage :

- cellule développement durable Ville de Mons : **damien.hubert@ville.mons.be – 065/ 405 986**
- mons-équitable : **alexandre@mons-equitable.be – 0496/ 40 32 80**
- + d'infos : **www.cdce.be** ou **www.mons-equitable.be**

BELLE INITIATIVE

La Guilde des commerçants pour un développement durable et solidaire

Ca bouge décidemment pas mal ces temps-ci en termes de développement durable à la Ville de Mons ! Initié par Ca Passe Par Ma Commune, le projet de Guilde des commerçants consiste à rassembler dans un « petit pense-bête pour dépenser malin » les commerçants qui s'engagent pour une économie à visage humain. Ce répertoire se trouvera chez tous les commerçants participant, à l'Office du Tourisme, l'Hôtel de Ville…

Le principe : La guilde est un réseau local de commerçants développant une activité économique basée sur la solidarité, le respect de l'Homme et de l'environnement. Les membres signent une charte qui tourne autour de trois piliers : l'économie sociale, l'environnement et le commerce équitable. Les commerçants de la Guilde s'engagent à ce que leurs activités soient centrées sur un des piliers, sans développer de comportements inverses sur les deux autres.

Vous aimeriez que votre commerce fasse partie de cette guilde ? + d'infos :

www.laguilde.be – laguilde@mons.be – 065 405 986

2010 : année de la biodiversité

Le fauchage tardif, c'est naturel

Le 9 novembre 2009, la Ville de Mons et la Région wallonne ont signé une convention de collaboration pour rendre les bords de routes plus accueillants pour la vie sauvage. Le fauchage tardif est une mesure de gestion qui a pour but de préserver la nature encore présente sur les talus et accotements.

Il permet aux espèces herbacées de fleurir et de produire des semences, et aux espèces animales d'étendre leurs habitats, notamment dans les plaines agricoles et de constituer des zones de refuges en période des moissons.

Sur le réseau routier, les zones de fauchage tardif doivent être soigneusement sélectionnées en fonction des aspects de sécurité routière et du patrimoine naturel présent. Il convient de maintenir une végétation basse sur les bords de routes situés à l'intérieur des virages, à l'approche des carrefours et aux abords des accès aux propriétés riveraines.

Durant le mois d'août

Le fauchage tardif se pratique **après le 1er août ou le 1er septembre** en fonction des cycles biologiques des espèces recensées.

A Mons, plusieurs ha d'accotements communaux sont repris en fauchage tardif. Si la largeur est importante, une bande de sécurité sera quand même réalisée sur une largeur d'engin de coupe. Les zones sont indiquées via un panneau de sensibilisation.

Vous pouvez également agir

Il est demandé de ne pas faucher après le 15 octobre ou le 1er novembre afin de ne pas perturber les animaux ayant trouvé sur les bords de routes non fauchés un refuge pour l'hiver.

Les actions de la Ville de Mons

Pour anticiper l'interdiction des produits phytosanitaires (pesticides) à partir de 2012, la Ville a acheté des brosses mécaniques afin de nettoyer les bords de route et les filets d'eau sans avoir recours à des produits chimiques. Nos déchets verts sont de plus systématiquement utilisés pour le mulching ou le compost et les branchages sont broyés et laissés dans les parterres.

Par cette initiative, la Ville veut tendre de plus en plus vers un fauchage mécanique permettant d'une part de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et d'autre part d'assurer la sécurité routière et répondre à des critères de propreté. De plus, les agents du service des espaces verts sont formés chaque année à la pulvérisation raisonnée. Objectif : réduire graduellement la part de pesticides employés dans les travaux d'entretien des espaces verts.

Pas propres, les bords de route non fauchés ?

Beaucoup de citoyens considèrent qu'un bord de route fauché est un bord de route propre, ce qui aurait pour conséquence une intensification étendue à l'ensemble du réseau des voies de communication. Et ceci impliquerait non seulement un coût financier mais aussi un coût écologique !

Une autre façon de laisser sa place à la Nature et « d'entretenir nos plates bandes mornes » : le pré fleuri . Composé d'une grande variété de plantes à fleurs, il présente un développement moins exubérant que les « herbes » avides d'azote et ne nécessite qu'une seule fauche tardive par an. L'intérêt de cette méthode est à la fois esthétique, économique et écologique puisqu'il favorise grandement la biodiversité. Des zones destinées à accueillir des prés fleuris sont actuellement à l'étude et devraient voir le jour en 2010 sur le territoire de la Ville de Mons.

Soyez donc rassurés, nos ouvriers communaux ne sont pas en grève… !

La Ville donne juste un coup de pouce à la Nature d'être encore plus présente et plus belle.

Dans nos jardins aussi

Vous aussi, accueillez la biodiversité dans votre jardin. L'utilisation de pesticides est-elle toujours indiquée ? Pourquoi ne pas réserver une bande de votre pelouse au fauchage tardif voire au pré fleuri et vous amuser à regarder la vie que ce coin attire ? (www.semainesans-pesticides.be)

Trucs et astuces pour lutter contre les « mauvaises herbes » ou adventices:

- Désherbez manuellement plutôt que d'utiliser des produits chimiques (lors du désherbage de son filet d'eau, il est demandé de ne pas utiliser des produits nocifs pour l'environnement (éviter le surdosage)).
- Utiliser un couteau désherbeur ou encore une rasette, binette, sarclette pour enlever correctement la plante et son système racinaire
- Verser, de manière répétitive, l'eau bouillante de la cuisson des pommes de terre ou des légumes
- Pour détruire les chardons plutôt que d'employer des herbicides, lorsque le temps est à la pluie, fauchez les chardons, leurs tiges creuses se remplissent d'eau ce qui les fait pourrir ou mettez du gros sel dans le creux.

Nos déchets verts sont réutilisés :

- tontes utilisées pour le mulching ou le compost
- les branchages sont broyés et laissés dans les parterres

Info express

Que sont devenus nos sapins de Noël ?!

Environ 300 sapins ont été récoltés mi-janvier. Ces derniers ont été broyés et parsemés sur les parterres publics… Une belle manière de valoriser.

RAPPEL
TROIS OBLIGATIONS DU CITOYEN

1. Les propriétaires doivent veiller à ce que le **bon état des terrains non bâtis** ainsi que des parties non bâties des propriétés soit assuré en tout temps. La végétation qui y pousse doit obligatoirement être entretenue afin qu'elle ne menace pas la propreté ni la sécurité publique (art 36§2 de la charte du respect de l'autre).
2. Les riverains doivent maintenir **le trottoir ainsi que les accotements, bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état de conservation et de propreté**, et prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité, la propreté et la commodité de passages des usagers. A défaut par eux de se faire, il y est procédé d'office et à leurs frais, risques et périls (art 57 de la charte du respect de l'autre).
3. Tout habitant est tenu de **nettoyer le trottoir et le filet d'eau devant sa demeure** afin d'enlever les végétations spontanées ainsi que les éventuels déchets qui s'y trouvent. Pour les filets d'eau et les trottoirs construits en dur, le nettoyage doit être effectué chaque fois que nécessaire et en tout cas une fois par semaine (art 77 de la charte du respect de l'autre).

Ces 3 obligations sont passibles d'une amende administrative de maximum 250€ !

Le Conseil Energie……
Les beaux jours sont de retour

Quelques petits gestes écologiques qui, en prime, vous feront gagner de l'argent :

- Sécher mon linge sur une corde à linge au jardin, sur mon balcon, sur la terrasse ou si je suis privé de jardin, à l'intérieur : les températures étant plus clémentes, il ne faudra que peu de temps pour que le linge sèche !
  - Un sèche-linge peut consommer jusqu'à 4 fois plus d'énergie qu'une machine à laver ! Pensez à débrancher votre sèche-linge car même en cas de non utilisation il pourrait consommer)
- Utiliser des moustiquaires ou de la citronnelle en pot à placer sur le rebord de la fenêtre, ou encore des géraniums à feuillage odorant… pour éviter la prolifération de moustiques dans la maison!
  - Evitez les eaux stagnantes à proximité de chez vous, n'utilisez pas les insecticides chimiques telles que les prises électriques diffusant des parfums de synthèse, peu recommandés pour la santé humaine ! Les pneus, seaux, ... où l'eau de pluie peut s'accumuler, sont des endroits de prédilection pour la reproduction de ces charmants insectes, pensez donc à les supprimer !
- Eclairer mes soirées dans le jardin ou sur la terrasse, au moyen de lampes solaires, …. ambiance assurée !
- Composter mes déchets organiques (déchets de cuisine et de jardin) !
  - A chaque jardin son compost ! Que les habitants d'appartement ne se sentent pas lésés, il existe le système du vermi-compost ! Plus d'informations dans notre « Petit guide pratique du compost réussi » gratuit et disponible auprès du service de l'environnement de la Ville de Mons (rue du Miroir, 18a-18b - 065/40.55.90 – benedicte.malbrecq@ville.mons.be
  - Moins de sacs poubelles payants car les déchets verts de cuisine et de jardin représentent 30% du volume et 50% du poids de la poubelle ménagère à Réduction de plus de 75% des déchets ménagers et par conséquent, limitation des coûts engendrés par l'élimination !)
- Cultiver mes propres légumes et/ou fruits en créant un potager/verger !
  - Ainsi je mange des produits de saison et évite d'acheter des produits importés qui ont les désagréables caractéristiques d'engendrer des frais de transport se répercutant sur le coût du produit, des dégagements de CO_2, etc. !)
- Planter des espèces indigènes
  - Je contribue ainsi au développement de la biodiversité et coopère par la même occasion à la thématique de cette année 2010 !

Bénédicte Malbrecq, Blandine Dhanis et Laure Pestiaux

NOUVELLE MAISON DE REPOS À HAVRÉ

Futur havre de paix des aînés montois

Difficile de rater le gros chantier qui sort de terre dans le bois d'Havré. La nouvelle maison de repos du CPAS de Mons, l'une des plus grandes de Wallonie (221 lits), grandit à vue d'œil. L'occasion pour nous de faire le tour de cette infrastructure moderne et durable avec Marc Barvais, Président du CPAS.

Le chantier de la Maison de Repos et de Soins d'Havré a débuté en 2007. Pour quand est prévue la fin des travaux ?

Marc Barvais : Le gros œuvre est terminé. La fin du chantier normalement prévue pour le 3ème trimestre, il sera alors temps de transférer les résidents de nos autres homes et d'accueillir les nouveaux résidents, nous espérons inaugurer cette belle infrastructure à la rentrée.

Qu'entraînera l'ouverture de cette nouvelle maison de repos ?

M.B. : L'ouverture permettra le déménagement de l'ancienne Maison de Repos (163 lits), du home quiétude (40 lits) et de certains patients de la BMB (18 lits) vers le nouveau bâtiment.

Pouvez-vous nous parler des infrastructures ?

M.B. : Les chambres sont spacieuses (18 m² hors sanitaires) avec des rangements divers, le téléphone, la télévision et un accès à internet. On y trouvera également une salle de bain avec WC adapté, douche et lavabo. Certaines chambres communiquent entre elles, ce qui permettra aux couples ou à toutes personnes le désirant d'avoir un espace d'intimité. Les chambres sont également très lumineuses puisque chacune est équipée de deux grandes fenêtres.

Le CPAS a également un projet de résidence service à la place de l'ancienne maison de repos d'Havré. Pouvez-vous nous en dire un mot ?

M.B. : La résidence service comportera 25 appartements. Elle permettra aux aînés qui le souhaitent de bénéficier des services proposés par la nouvelle maison de repos. Il s'agit donc d'une belle façon de continuer à vivre en autonomie et en sécurité. Ces résidences services seront équipées d'un espace communautaire permettant par exemple des réunions familiales et de nombreuses activités de loisirs.

Pourriez-vous nous parler du service « court séjour » ? Quelle est sa philosophie ? Quels sont ses avantages ?

M.B. : La mission principale de cet accueil temporaire en maison de repos est de permettre le répit des familles ou aidants proches pour une période de 90 jours maximum par année civile. La finalité de cette formule est le retour au domicile du résident. Nous garantissons un accueil complet ainsi qu'une prise en charge du résident en cas d'hospitalisation. Le service « court séjour » permet aussi aux proches de se reposer sans culpabiliser et de retarder l'admission en maison de repos. Il permet en quelques sortes de dédramatiser le séjour en maison de repos. Pour l'année 2009, ce service a comptabilisé plus de 150 demandes. Ils permettent aussi aux seniors hospitalisées de passer quelques semaines de revalidation avant leur retour chez eux. Il faut également signaler que huit lits court séjour seront également ouverts à la bonne maison de Bouzanton.

En Belgique, on compte environ 85.000 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ce chiffre ne cessera d'augmenter avec les années. Votre infrastructure pourra-t-elle répondre à ce défi d'avenir ?

M.B. : Oui. Deux espaces « cantou », spécialement conçus pour les personnes désorientées, sont prévus dans la nouvelle infrastructure. Des jardins sécurisés et un espace de convivialité permettront également aux résidents qui le souhaitent de pouvoir se promener et prendre l'air en toute sécurité.

Propos recueillis par Caroline Garin

Le pôle d'accueil social est ouvert

La Ville de Mons et le CPAS ont inauguré ce mardi 27 avril le nouveau guichet d'information sociale à destination des citoyens en présence du Bourgmestre Elio Di Rupo, de la Ministre de l'Action sociale Eliane Tillieux, du Ministre du Patrimoine Benoît Lutgen, du Président de CPAS Marc Barvais, ainsi que l'ensemble des Conseillers de l'action sociale et de la Ville.

L'objectif du projet : faciliter le parcours du citoyen dans l'administration, décoder sa demande et l'orienter vers le service adéquat sans perdre de temps. En d'autres termes : lui permettre d'arriver au bon endroit, au bon moment et avec les bons documents… Bref lui simplifier la Ville !

Situé au cœur de la Chapelle Saint-Quentin, un espace culturel et un espace de conférence, baptisé « Espace Jean-Claude Carpentier », complètent le projet.

Le pôle d'accueil social est situé rue Lamir 29 – 31 à 7000 Mons. Le numéro d'appel pour toutes questions est le 065/412.312.

Cambriolages :

Facebook n'est pas toujours votre ami...

Système d'alarme enclenché, portes et fenêtres verrouillées, voisins et agent de quartier prévenus : vous êtes prêts à partir en vacances. Mais avez-vous été suffisamment vigilants pour tout ? Peut-être pas, si l'on en croit votre dernier statut Facebook, pour le moins explicite : « En vacances au soleil, les chats gardent la maison… ».

© Istock

Chaque année à l'approche des vacances d'été, l'équipe de Sécurisation des Logements du Service de Prévention préconise aux habitants de Mons-Quévy un examen complet de leur habitation par l'un des conseillers en technoprévention, avant le départ. Cette visite est gratuite, sur simple appel au **065/40.51.49.** En outre, une demande de surveillance de votre domicile par la Police locale Mons-Quévy est également vivement conseillée. Pour ce faire, contactez-la au **065/40.43.19.**

Cependant, au-delà de ces deux principales recommandations, la vigilance doit être de mise ailleurs... En effet, on assiste ces dernières années à l'émergence d'une multitude d'informations concernant la vie privée de tous sur Internet, provenant principalement des sites de réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, MSN... Ces derniers peuvent ainsi se révéler être une véritable mine d'or pour les cambrioleurs : en un clic, ils apprennent ainsi que vous êtes de sortie (ou en vacances)... et que la voie est donc libre chez vous ! Evitez donc de dévoiler ce type d'informations sur la toile, et vous réduirez davantage les risques de mauvaises surprises.

L.C.

Retrouvez plus de conseils de prévention sur www.prevention.mons.be.

Equipe de sécurisation des logements
Tél. : 065/40.51.49

Peau neuve pour le Trouillon Voûté

Né il y a trois ans d'une collaboration établie entre la Bibliothèque des Comtes de Hainaut et l'équipe de Prévention des Assuétudes, le projet de réaménagement de la rue du Trouillon Voûté prend aujourd'hui de l'envergure. Après l'ouverture d'un garage pour jeunes, le quartier « se met au vert »... Retour sur une initiative mêlant participation, environnement et prévention.

Souvenez-vous, en septembre dernier le Service Environnement de la Ville lançait l'appel à projets « Notre quartier se met au vert » offrant la possibilité aux montois d'aménager leur quartier afin d'en améliorer le cadre de vie. Les dossiers ont afflué et parmi ceux-ci, celui des responsables de la Bibliothèque des Comtes de Hainaut. Leur souhait ? Revaloriser la rue du Trouillon Voûté (où se situe la bibliothèque), en impliquant les jeunes de l'Institut St Luc, du Nursing et les habitants du quartier. Car avouons-le, cette rue principalement composée de portes de garages et de murs de béton, n'a rien de folichon au premier abord. Dès lors, leur objectif est, à travers cet appel à projets, d'embellir le quartier notamment en installant plus de poubelles, en aménageant des places de parkings pour personnes à mobilité réduite, en créant un espace de verdure en plantant des arbres, des fleurs...

« L'aspect participatif de ce projet est un élément important puisque les élèves des écoles partenaires collaborent à la réalisation du matériel de réaménagement de la rue » précise Anne Vanderschuren, responsable de la Bibliothèque des Comtes de Hainaut. Ainsi les apprentis menuisiers de St Luc travailleront sur l'élaboration des bancs durant leurs ateliers, l'occasion également de les sensibiliser à des thématiques telles que l'écologie urbaine et de les y responsabiliser.

Un garage pour les jeunes

Au-delà de son réaménagement environnemental, le Trouillon Voûté a également vu s'ouvrir depuis novembre dernier un garage pour les jeunes des écoles environnantes, mis à disposition par le CEFOP (Centre d'Etude et de Formation Pluridisciplinaire). Véritable lieu d'échanges, d'informations et de dialogue, le garage est investi par différentes structures sociales destinées aux jeunes pour les sensibiliser aux risques liés à la consommation de drogues, aux nuisances sociales et sanitaires, au décrochage scolaire.

Les résultats sont indéniables : en quelques mois ce petit espace est devenu le carrefour entre les élèves, les professeurs, les associations et institutions locales partenaires, les responsables de la Bibliothèque des Comtes de Hainaut et les professionnels du Service de Prévention des Assuétudes. Depuis peu, chaque partenaire assure d'ailleurs des permanences dans le garage, pendant la période scolaire, **tous les jours de 11h30 à 13h30 du lundi au vendredi,** dont le but est de répondre aux questions et besoins des jeunes et aussi favoriser l'accès à la bibliothèque.

Projet aux multiples objectifs, tantôt environnementaux, tantôt sociaux, tantôt préventifs ou d'accès au savoir et à l'information, le réaménagement du quartier du Trouillon Voûté est animé par une préoccupation majeure : celle de créer du lien social entre les différents publics. Et c'est plutôt bien parti !

L.C.

Bibliothèque Les Comtes de Hainaut
Rue du Trouillon Voûté, 2
7000 Mons
Tél. : 065/31.44.69

Programme de Prévention des Assuétudes
Rue du Hautbois, 56
7000 Mons
Tél. : 065/31.90.19

Durant la fête, je reste Doudou !

Une semaine durant, Mons bougera sur l'air du Doudou lors de sa traditionnelle Ducasse, qui attire chaque année des dizaines de milliers de fêtards. L'occasion pour le Service de Prévention de vous rappeler quelques conseils pour que la fête reste réussie !

La tension commence à monter : dans quelques jours, la ville sera en liesse à l'occasion des festivités de la Ducasse de Mons, événement tant attendu pour tous les montois ! Et justement, pour éviter que la fête ne tourne au vinaigre, le Service de Prévention mène depuis l'année dernière une action de prévention invitant les fêtards à adopter un comportement courtois, zen, citoyen.

« Durant la fête, je reste Doudou », ce slogan ne vous est sans doute pas inconnu. Rappelez-vous, des badges à l'effigie de ce message avaient été distribués lors de la Ducasse passée, dans le but de sensibiliser les manifestants à l'adoption d'un comportement courtois, indulgent, cool, durant les festivités. Cette année, un autre outil a été pensé ... Un indice ? Regardez vos pintes de plus près !

De façon générale, la campagne vise donc une sensibilisation aux différentes nuisances pouvant entraver le bon déroulement de la fête (violences, urines sauvages, jets de bières...). Si vous vous faites bousculer, restez zen ; pour les envies pressantes, préconisez les toilettes publiques (plusieurs sont mises à votre disposition dans le centre-ville et sont, en plus, gratuites). En effet, notre objectif à tous n'est-il pas de passer une Ducasse des plus conviviales et des plus amusantes ?

Attention aux pickpockets et aux vols de/dans véhicules

Toutefois, la Ducasse n'est pas seulement le rendez-vous des fêtards... les pickpockets et autres voleurs aiment aussi s'y balader ! Le Service de Prévention continue donc à vous aider en vous proposant ces quelques précautions pour réduire les risques de mauvaises surprises :

- Lors des concentrations de foule, tenez votre sac fermement **devant et contre vous.**
- Privilégiez les **paiements par carte bancaire** et évitez de vous balader avec une importante somme d'argent sur vous.
- Lorsqu'un inconnu vous aborde ou si des mouvements d'agitation se déclarent, **restez bien vigilants.**
- Ne laissez **aucun objet de valeur** ni argent dans votre véhicule. Retirez la face avant de l'autoradio et effacez la **trace du GPS** sur le pare-brise.
- Evitez de garer votre véhicule dans un e**ndroit sombre et isolé.** Privilégiez par exemple les **parkings extérieurs du Lotto Mons-Expo ou des Grands Prés** qui sont surveillés par des Gardiens de la Paix.
- Assurez-vous que les **portes** et le **coffre** soient **verrouillés**, et les **fenêtres** correctement **remontées**.

Sur ces bons conseils, le Service de Prévention vous souhaite une excellente Ducasse ! Et n'oubliez pas... ne tentez pas l'bière !

Laetitia Coquelet

700 Montois de plus en 10 ans !

Comment a évolué la population montoise au cours des dernières années? Le service de la Population et de l'Etat civil possède des chiffres intéressants sur le sujet. Il vous ouvre ses registres…

Au 31 décembre 2009, le chiffre de la population de Mons s'élevait officiellement à **91.713** habitants (265 de plus par rapport à 2008). Sur une décennie, l'augmentation de la population est plus sensible, se traduisant par l'arrivée de près de 700 nouveaux Montois. A cette même date, on comptabilisait **47.760** femmes (52%) et **43.953** hommes (48%).

« *Les nouvelles constructions dans le secteur privé et le secteur public expliquent en partie cette progression* », souligne Jean-Pierre Dupont, échevin de la Population et de l'Etat civil. « *L'objectif de la Ville est de poursuivre cette évolution et de voir augmenter la population au moins jusqu'en 2015. Lors de chaque mariage, je glisse au couple qui est devant moi que la Ville souhaiterait atteindre les 100.000 habitants, et que leurs progénitures seront donc les bienvenues. Mais c'est plutôt un clin d'œil. Par contre, l'arrivée de nouvelles entreprises à Mons pourrait aussi avoir une incidence.* »

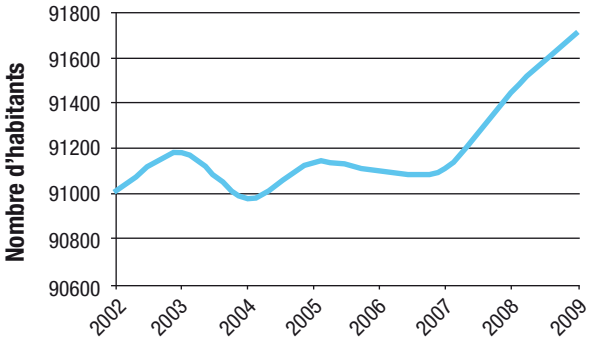

Si le territoire de la Ville de Mons compte très exactement 14.699 hectares. Sans surprise, c'est la section de Mons qui est la plus peuplée (près de 31 %). Suivent ensuite Jemappes (11,14%), Cuesmes (10.76 %) et Ghlin (8.91 %). Ces quatre sections représentent plus de 60 % de la population. Les communes rurales de Villers-Saint-Ghislain, Harveng et Nouvelles sont les moins peuplées.

Mons	28.313
Jemappes	10.220
Cuesmes	9.873
Ghlin	8.168
Havré	5.901
Flénu	5.243
Nimy	4.642
Obourg	4.123
Hyon	3.930
Maisières	3.452
St-Symphorien	2.924
Mesvin	1.012
Spiennes	946
Harmignies	808
Ciply	700
Villers-St-Ghislain	610
Harveng	495
Nouvelles	353

© photo : Istock

En ce qui concerne les nationalités, 78.454 habitants (85.5 %) sont de nationalité belge. Les 15 nationalités les plus représentées à Mons sont les suivantes :

Belgique	78.454
Italie	4.819
France	1.896
USA	970
Espagne	481
Maroc	473
Algérie	373
Royaume-Uni	368
Allemagne	349
Grèce	316
Cameroun	303
Turquie	296
Congo	288
Pologne	244
Roumanie	195

Toutefois, il convient de préciser que les militaires du SHAPE ne sont pas inscrits aux registres de la population, tout comme les demandeurs d'asile (300 personnes environ). Par ailleurs, dans le courant de l'année 2009, 213 ressortissants étrangers ont acquis la nationalité belge.

Des premiers pas au dernier souffle

En 2009, on a comptabilisé 1.552 actes de naissance (806 garçons et 746 filles). Toutefois cela ne signifie pas que tous ces bébés sont devenus montois car notre ville compte deux maternités. Or, vous savez que la déclaration de naissance doit s'effectuer à l'administration communale de la commune où l'enfant naît. De très nombreuses mamans non domiciliées à Mons choisissent donc d'y donner la vie. 719 bébés, soit un peu moins de la moitié, rejoignent un berceau dans notre cité. 358 bébés montois naissent également dans une autre commune. En réalité, cela signifie donc que Mons a accueilli 1080 nouveau-nés dont 544 garçons et 536 filles.

385 mariages ont été célébrés à Mons en 2009 tandis que 41 l'ont été soit dans une autre commune ou à l'étranger. Par ailleurs, 293 divorces ont été actés. Les déclarations de cohabitations légales atteignent à présent le nombre de 244, soit environ 60 % du nombre des mariages.

Enfin, en 2009 on a enregistré 1.149 décès à Mons. Ce chiffre comprend également des citoyens non domiciliés dans notre commune, le plus souvent décédés dans les hôpitaux ou maisons de repos situés sur le territoire de la Ville. En réalité, 816 Montois nous ont quittés à Mons tandis que plus de 200 sont décédés dans une autre commune ou à l'étranger.

Kids-ID

Quelques formalités obligatoires avant de partir….

Depuis le 1er octobre 2009, la Ville de Mons délivre les cartes d'identité électroniques aux enfants belges de moins de 12 ans (KIDS-ID). Cette carte est un document de voyage sécurisé, valable pour les voyages en Europe et dans certains pays non européens.

Cependant, la kids-ID est bien plus qu'une simple carte d'identité. Elle offre aussi une protection supplémentaire aux enfants. En cas d'urgence, un numéro de téléphone unique permet de joindre automatiquement l'un des proches de l'enfant. Les parents peuvent communiquer une liste de maximum sept numéros de téléphone, classés par ordre d'importance, qui peuvent être contactés via ce numéro unique sur la carte.

La kids-ID doit être portée et présentée lors de tout voyage car elle remplace le document papier, anciennement délivré. Cependant, il faut compter un délai de 3 semaines pour la recevoir. Aussi, pensez-y à temps pour éviter des frais inutiles. Son coût est de 4 euros (procédure normale) mais le Ministère de l'Intérieur a fixé à 170 euros pour une procédure très urgente. Un voyageur averti….

Rappel :
Horaires d'ouverture de l'administration communale

Le service population (Carte d'identité, changement d'adresse, permis de conduire, extrait de casier judiciaire….) est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30.

Le service état civil (déclaration de naissance, de mariage, de décès, extraits et copies d'actes, …) est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Une permanence a lieu tous les 1er samedi du mois de 9h00 à 12h00.

Durant les vacances scolaires, le service sera ouvert uniquement en matinée du 12 juillet 2010 au 13 août 2010. Les sections seront fermées durant les mois de juillet et août.

Pour tout renseignement :

065/40.54.10
population@ville.mons.be
etat.civil@ville.mons.be

2e Salon « Sport, Forme et Esthétique »

© Istock

Rendez-vous pour la 2ème édition les 25, 26 & 27 Juin 2010 !

Après la réussite du premier salon en septembre dernier (plus de 5 000 visiteurs), STEM Events vous donne rendez-vous pour la 2ème édition du Salon «Sport, Forme et Esthetique» qui se déroulera les 25, 26 & 27 Juin 2010 au Lotto Mons Expo.
Choyer son bien-être, penser à son équilibre, combattre le stress, les organisateurs, auxquels s'associe la Ville de Mons, vous invitent à faire un temps d'arrêt en découvrant ses espaces thématiques dirigés par des professionnels.

HALL 1 : Fitness - Forme - Diététique
HALL 2 : Sports - Jeux - Aventures
HALL 3 : Beauté - Soins - Santé

Clubs de sport et fitness, ligues, équipementiers, associations locales diverses, dédicaces de notoriétés sportives, professionnels de l'esthétique, conseils et conférences assurées par des spécialistes des différents thèmes, tous réunis le temps d'un week-end.
Adrénaline, action, curiosité, extase,... Imprégnez-vous !

Vendredi de 14h à 20h
Samedi et dimanche de 10h à 20h
Entrée: 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans)
www.stemproduction.be

«MONSTRAPOLYTEC», Champion de Belgique de Robotique 2010

La 9e Coupe de Belgique de Robotique pour candidats de 18 ans et plus se sont déroulées en avril dernier au Parc d'Aventures Scientifiques (PASS) à Frameries. Le projet «Monstrapolytec» est sorti lauréat de l'édition dont le thème était «Nourrir le monde».

Le concours « Robotix 2010 » a vu, pour la 9e fois, s'affronter des robots préprogrammés autonomes conçus par des ingénieurs, universitaires et passionnés. Le but du jeu était de construire en équipe un robot capable de se déplacer sur une aire de jeu pour réaliser au mieux les tâches demandées. Vingt-cinq équipes de jeunes se sont disputées le titre de champion de Belgique, face à plus de 700 personnes et supporters.

Bravo à l'équipe Monstralopytech (issue de la Faculté Polytechnique de Mons), qui devance l'équipe bULBot (Université Libre de Bruxelles). Ces deux équipes sont par la même qualifiées pour la 13e Coupe internationale «Eurobot», qui aura lieu du 27 et 30 mai à Rapperswill (Suisse). Près de 40 équipes de 13 pays différents y participeront. A suivre…

L'UMons portée ONU

L'école d'interprètes de l'Université de Mons (UMONS) a signé un partenariat avec l'ONU pour la formation de ses futurs interprètes et traducteurs. Le partenariat a été signé à Mons en présence de M. Shaaban Muhammad Shaaban, secrétaire général adjoint de l'ONU, et de M. Calogero Conti, Recteur de l'Université de Mons. Les deux institutions sont ainsi liées pour la coopération en matière de formation de candidats aux concours de recrutement de personnel linguistique. L'UMONS est la première université belge à conclure un tel partenariat avec l'ONU.

Ce mémorandum est entré en vigueur, dès la signature, pour une période de 2 ans renouvelable. Les deux parties sont désormais partenaires dans l'élaboration de programmes visant à mieux préparer les étudiants aux concours de recrutement organisés par l'ONU qui rencontre, comme d'autres organisations internationales, des difficultés à recruter des interprètes et des traducteurs de conférence qualifiés, surtout pour certaines combinaisons linguistiques. Avec cet accord, l'ONU acceptera notamment des étudiants de l'UMONS en stage, fournira du matériel pédagogique (discours, enregistrements sonores d'interventions, guides terminologiques, etc.), pourra détacher du personnel pour dispenser des formations (sous forme d'ateliers, de conférences et de cours magistraux) ou servira d'observateur aux examens de fin d'études.

L'Ecole d'Interprètes montoise mettra ainsi à profit l'expertise de l'ONU pour améliorer encore ses programmes de formation. Elle sélectionnera également les étudiants à recommander pour les stages et diffusera les avis de concours de recrutement de personnel linguistique de l'ONU.

Y a pire mécano !

Un élève montois remporte le Porte-clés d'Or 2010

Federauto Wallonie et Bruxelles-Capitale ont décerné récemment les prix du Concours du Porte-clés d'Or, organisé sous l'égide de l'action sectorielle unavenirquiroule.be. C'est un élève montois qui a été sacré meilleur élève en automobile de la Communauté française : Michaël Mazzolini, de l'Institut Technique Saint-Luc de Mons. Le concours consistait en différentes épreuves, tant théoriques que pratiques. Ces dernières ont été appliquées aux situations réelles de la technologie automobile moderne.

Pour la finale, les meilleurs candidats de chaque filière de formation, quatre au total, se sont mesurés en accomplissant une épreuve spéciale. Les épreuves étaient développées par des experts en la matière. Ce concours s'adressait aux élèves de l'Enseignement Secondaire Technique Automobile et de l'Enseignement Secondaire Professionnel Automobile, aux apprentis de dernière année de la formation de mécanique automobile en apprentissage ou des étudiants en formation de chef d'entreprise inscrits aux cours de connaissances techniques professionnelles dans la section automobile dans un centre agréé.

Au total, 48 jeunes représentant vingt écoles et centres de formation ont relevé le défi technologique.

En guise de premier prix, le jeune Montois et son professeur accompagnateur assisteront au prochain Grand Prix de F1 de Francorchamps.

Appel aux artistes

5e édition d'une promenade « arts plastiques » à Mons

Il s'agit d'un concours artistique réservé aux artistes de toutes disciplines – peintres, aquarellistes, sculpteurs, céramistes, photographes, créateurs ou designers. Cette activité est organisée cet été sur le site du Delta, Avenue Général De Gaulle 102 à 7000 Mons.

L'exposition est accessible au public du 17 au 28 Juillet 2010 de 9 h à 18 h (sauf les 17-18 et 24-25 de 14 h à 18 h). Les visiteurs pourront voter pour leur coup de cœur artistique qui sera récompensé en collaboration avec la Direction Générale des Affaires Culturelles de la Province de Hainaut. Une initiative de « Conceptions et Magie d'Eau Créatrice – Association artistique montoise

«Conceptions et Magie d'Eau Créatrice»

Association Artistique

Nancy Wattiaux - Eric Delbart
14, Avenue du Tennis
7020 Nimy
0475/21.80.99 ou 0498/3.73.15

Art blog : http://aquacreatrice.canalblog.com

« L'Envol des Cités » 2010

300 candidatures, 16 sélectionnés, 7 concerts

L'envol des cités est un concours musical qui promeut la diversité et vise à faire éclore les jeunes artistes des quatre coins de la Belgique. Il prend la forme d'une grande tournée de concerts un peu partout en Hainaut ! Tous les styles musicaux sont représentés : pop, rock, rap, RNB, musique électronique, variétés, etc. Plus de 300 candidats se sont manifestés suite à l'appel lancé il y a plusieurs mois. Après éliminatoires et auditions, ils sont 16 à être sélectionnés. La tournée a commencé le 17 avril 2010 à l'Eden à Charleroi et se terminera comme de coutume au Théâtre Royal de Mons, le dimanche 20 juin 2010.

Entre temps, des séances de coaching sont programmées. Les groupes sont notamment invités à suivre les séances du Gazo Music Session à Gilly!

L'Envol des Cités est une organisation de la Province de Hainaut, Présence et Action Culturelles (PAC) et la Ville de Mons.

www.envoldescites.be

Recherche familles d'accueil pour étudiants américains

L'Université d'état de Kennesaw près d'Atlanta cherche plusieurs familles d'accueil montoises pour héberger des étudiants pour une période de quatre semaines, entre le 17 mai et le 16 juillet 2010. Ces étudiants réaliseront durant la journée un stage dans un environnement professionnel montois.

Conditions : L'étudiant doit bénéficier d'une chambre individuelle, du petit-déjeuner et d'un repas chaud par jour en semaine.

Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec M. Guglielmi, Directeur du programme de français à Kennesaw State University, au 001-678-797-2229 (possibilité de laisser un message sur répondeur) ou lguglie1@kennesaw.edu.

Vous pouvez également prendre contact avec M. Renaux à l'agence Panoramatours de Colfontaine au 065/75.57.11. ou info@panoramatours.be. Site de l'université : www.kennesaw.edu

Neuf maisons montoises primées par « l'oncle SAM »

Sauvegarde et Avenir de Mons (SAM pour les intimes) a pris pour bonne habitude de primer (tous les 5 ans) les maisons qui contribuent à développer « l'art d'habiter en ville ». En mars dernier, l'association a ainsi récompensé neuf belles façades intra-muros. Une sélection où l'architecture contemporaine n'a pas été oubliée.

Cela concerne deux restaurations, deux interventions contemporaines, quatre commerces et un espace urbain. Le jury est composé de personnes aux compétences diverses : des architectes et des urbanistes bien entendu mais aussi des historiens d'art. Le prix reçu par les propriétaires ? Un diplôme et, pour les réalisations les plus remarquables, une plaquette de bronze à poser sur le bâtiment.

L'association Sauvegarde et Avenir de Mons est née en 1969, époque où la protection du patrimoine n'était pas particulièrement développée ni organisée. Quelques projets (heureusement avortés) furent ainsi la cible de l'association : Une autoroute urbaine à la place des boulevards, un immeuble de 7 étages en face de l'Hôtel de Ville, une entrée d'autoroute à l'entrée de la rue de Nimy…

Aujourd'hui, le SAM fait partie de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité. Régulièrement, leurs membres rédigent des recommandations en ces matières adressées aux autorités de la Ville.

F.L.

Grand-Place, le «Centre-Ville»

Superbe restauration au 36 de la rue d'Havré

Intégration contemporaine, rue de la Halle n°25-29

L'extension de la crèche communale, exemple d'intégration réussie à la rue des Arquebusiers

Sur la Grand-Place, ce bâtiment abritant une pizzeria est l'une des façades primées

Le Pain quotidien», au n°10 de la rue d'Havré

Restauration au Boulevard Dolez, n°37

Sur la Grand-Place encore, une enseigne bancaire à la façade rénovée

Photos : Mauro Riccobene

Les neuf bâtiments primés

Restauration-Réhabilitation :
Rue d'Havré, 36
Bd Dolez, 37

Interventions contemporaines :
Extension de la crèche, rue des Arquebusiers
Rue de la Halle, 25-29

Commerces :
Rue d'Havré, 10 (Pain quotidien)
Rue de la Chaussée, 1-5
Grand-Place (Café Centre-Ville)
Grand-Place, 33-34
Rue des Clercs, 1-3